

**OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE**

tessi

INITIEE PAR



PRESENTEE PAR



**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET
COMPTABLES DE LA SOCIETE PIXEL HOLDING**



Le présent document relatif aux autres informations de Pixel Holding a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 26 octobre 2021, conformément à l'article 231-28 de son règlement général (le « **RGAMF** ») et à son instruction n°2006-07 relative aux offres publiques. Ce document a été établi sous la responsabilité de Pixel Holding.

Le présent document d'information complète la note d'information relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par Pixel Holding sur laquelle l'AMF a apposé son visa n°21-455 par une déclaration de conformité en date du 26 octobre 2021 (la « **Note d'Information** »).

Le présent document ainsi que la Note d'Information sont disponibles sur les sites Internet de Pixel Holding (pixelholding.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

PIXEL HOLDING
30 bis, rue Sainte-Hélène
69002 Lyon

SOCIETE GENERALE
GLBA/IBD/ECM/SEG
75886 Paris Cedex 18

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

Table des Matières

1.	RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE	4
2.	FINANCEMENT ET COÛTS DE L'OFFRE	5
2.1	Frais liés à l'Offre	5
2.2	Coûts et mode de financement de l'Offre	5
3.	IDENTITE ET CARACTERISTIQUES DE L'INITIATEUR	5
3.1	Informations générales concernant l'Initiateur	5
3.1.1	Dénomination sociale	5
3.1.1	Siège social	5
3.1.2	Forme juridique et nationalité	5
3.1.3	Registre du commerce	5
3.1.4	Durée et date d'immatriculation	5
3.1.5	Objet social	6
3.1.6	Exercice social	6
3.1.7	Dissolution et liquidation de l'Initiateur	6
3.2	Informations relatives au capital social de l'Initiateur	6
3.2.1	Capital social	6
3.2.2	Forme des actions	6
3.2.3	Droits et obligations attachés aux actions	6
3.2.4	Transfert des titres	7
3.2.5	Instruments financiers non représentatifs du capital	7
3.2.6	Autres titres donnant accès au capital	7
3.2.7	Répartition du capital et des droits de vote	7
3.2.8	Pactes d'associés	7
3.3	Informations concernant la direction et les commissaires aux comptes de l'Initiateur	8
3.3.1	Président	8
3.3.2	Directeur Général	8
3.3.3	Durée et cessation des fonctions du Président et du Directeur Général	8
3.3.4	Pouvoirs du Président et du Directeur Général	8
3.3.5	Rémunération du Président et du Directeur Général	9
3.3.6	Commissaires aux comptes	9
3.4	Décisions des associés	9
3.5	Description des activités de l'Initiateur	10
3.5.1	Activités principales	10
3.5.2	Evènements exceptionnels et litiges significatifs	10
3.5.3	Effectifs	10
3.6	Patrimoine – Situation financière – Résultat de l'Initiateur	10
3.6.1	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2020	10

3.6.1	Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.....	10
4.	PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT	11

1. RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 236-3 et 237-1 du RGAMF, Pixel Holding, société par actions simplifiée dont le siège est situé 30 bis, rue Sainte-Hélène à Lyon (69002), dont le numéro d'identification est 820 503 621 R.C.S. Lyon (« **Pixel Holding** » ou l'« **Initiateur** »), propose de manière irrévocable aux actionnaires de la société Tessi, société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le siège est situé 14, rue des Arts et Métiers à Grenoble (38000), dont le numéro d'identification est 071 501 571 R.C.S. Grenoble (« **Tessi** » ou la « **Société** »), dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (« **Euronext Paris** ») sous le code ISIN FR0004529147, mnémorique « TES », d'acquérir la totalité de leurs actions dans le cadre d'une offre publique de retrait (l'« **Offre Publique de Retrait** ») qui sera suivie d'un retrait obligatoire (le « **Retrait Obligatoire** », et, avec l'Offre Publique de Retrait, l'« **Offre** ») dans les conditions décrites dans la Note d'Information, au prix de 168,60 euros¹ par action Tessi (le « **Prix d'Offre** »).

Pixel Holding est une filiale détenue à 100% par Pixel Holding 2, société par actions simplifiée elle-même détenue :

- à 65,45% par HLDI, société par actions simplifiée de droit français contrôlée par la société Dentressangle SAS, elle-même contrôlée par M. Norbert Dentressangle,
- à 20,24% par HLD Europe, société en commandite par actions de droit luxembourgeois,
- à 1,50% par Pixel Management, et
- à 12,81% par plusieurs managers et autres actionnaires.

A la date du présent document, l'Initiateur détient directement 3.175.756 actions Tessi représentant 3.190.956 droits de vote, soit 97,34% du capital et 96,93% des droits de vote théoriques de la Société².

L'Offre porte sur la totalité des actions existantes Tessi non détenues par l'Initiateur, soit, à la date du présent document, un nombre total maximum de 60.694 actions de la Société représentant 65.264 droits de vote, soit 1,86% du capital et 1,98% des droits de vote théoriques de la Société, déterminé comme suit :

Actions existantes	3.262.679
<i>moins</i> actions détenues directement par l'Initiateur	3.175.756
<i>moins</i> actions auto-détenues par Tessi assimilées aux actions détenues par l'Initiateur en application de l'article L. 233-9, I, 2° du Code de commerce ³	1.008
<i>moins</i> actions gratuites Tessi ayant fait l'objet d'une Promesse Croisée Modifiée avec l'Initiateur et assimilées aux actions détenues par l'Initiateur en application de l'article L. 233-9, I, 4° du Code de commerce (cf. section 2.3.2 de la Note d'Information)	25.221
Total des actions visées par l'Offre	60.694

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe pas de titres de capital ou instruments financiers pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital ou aux droits de vote de Tessi, autres que les actions gratuites détaillées en section 2.3.2 de la Note d'Information.

L'Offre Publique de Retrait sera ouverte pour une durée d'au moins dix jours de négociation.

¹ Net du dividende exceptionnel de 3,40 euros par action dont le paiement est intervenu le 28 juin 2021.

² Sur la base d'un nombre total de 3.262.679 actions et de 3.292.049 droits de vote théoriques de la Société au 13 septembre 2021 (calculés en application de l'article 223-11, I., alinéa 2 du RGAMF).

³ Actions détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu entre la Société et Oddo BHF SCA en date 30 avril 2019 (le « **Contrat de Liquidité** »), lequel est suspendu depuis le début de la période de préoffre. Au titre du Contrat de Liquidité, Tessi dispose du droit de se voir restituer ces 1.008 actions détenues pour son compte par Oddo BHF SCA à la fin du Contrat de Liquidité.

Dans la mesure où l'Initiateur détient d'ores et déjà plus de 90% du capital et des droits de vote de la Société, l'Offre Publique de Retrait sera suivie d'un Retrait Obligatoire. Dans le cadre du Retrait Obligatoire, les actions Tessi visées par l'Offre non apportées à l'Offre Publique de Retrait seront transférées à l'Initiateur, moyennant une indemnisation en numéraire égale au Prix d'Offre (soit 168,60 euros par action Tessi), nette de tout frais.

Conformément à l'article 231-13 du RGAMF, l'Offre est présentée par Société Générale, qui garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur relatifs à l'Offre.

2. FINANCEMENT ET COÛTS DE L'OFFRE

2.1 Frais liés à l'Offre

Le montant global de tous les frais, coûts et dépenses externes exposés par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre, en ce compris notamment les honoraires et autres frais de conseils externes, financiers, juridiques, comptables ainsi que des experts et autres consultants, les frais de publicité et de communication, est estimé à 650.000 euros (hors taxes).

2.2 Coûts et mode de financement de l'Offre

L'acquisition par l'Initiateur de l'intégralité des actions Tessi visées par l'Offre (soit 60.694 actions Tessi) représenterait, sur la base du Prix d'Offre, un montant maximal de 10.233.008,40 euros (hors frais divers et commissions).

Ce montant sera financé au moyen de fonds mis à la disposition de l'Initiateur par ses actionnaires ultimes, HLD Europe et HLDI

3. IDENTITE ET CARACTERISTIQUES DE L'INITIATEUR

3.1 Informations générales concernant l'Initiateur

3.1.1 Dénomination sociale

La dénomination sociale de l'Initiateur est « *Pixel Holding* ».

3.1.1 Siège social

Le siège social de l'Initiateur est fixé 30 bis, rue Sainte-Hélène à Lyon (69002).

3.1.2 Forme juridique et nationalité

L'Initiateur est une société par actions simplifiée de droit français.

3.1.3 Registre du commerce

L'Initiateur est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 820 503 621.

3.1.4 Durée et date d'immatriculation

L'Initiateur a été immatriculé le 24 mai 2016.

La durée de l'Initiateur est de 99 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés (soit jusqu'au 23 mai 2115), sauf dissolution anticipée ou prorogation.

3.1.5 Objet social

L'Initiateur a pour objet, directement ou indirectement, en France et dans tous pays :

- l'achat, la souscription, la détention, la gestion, la cession ou l'apport d'actions ou d'autres valeurs mobilières dans toutes sociétés ;
- toutes prestations de services et de conseils en matière de gestion, ressources humaines, informatique, management, communication, finance, juridique, marketing et achats envers ses filiales et participations directes ou indirectes ;
- les activités d'une société de financement de groupe et, en tant que telle, la fourniture de tout type d'assistance financière à des sociétés faisant partie du groupe de sociétés auquel l'Initiateur appartient ;
- et, plus généralement, toutes opérations, qu'elles soient financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus et à tous objets similaires ou connexes, ainsi que de nature à favoriser directement ou indirectement la réalisation de cet objet par l'Initiateur, son extension, son développement et son patrimoine social.

3.1.6 Exercice social

L'exercice social de l'Initiateur commence le 1^{er} janvier et clôture le 31 décembre de chaque année.

Par exception, le premier exercice social a débuté le 24 mai 2016 et s'est clôturé le 30 juin 2016, et l'exercice social suivant a débuté le 1^{er} juillet 2016 et s'est clos le 31 décembre 2016, conformément à une décision de l'associé unique de l'Initiateur en date du 20 septembre 2016.

3.1.7 Dissolution et liquidation de l'Initiateur

La dissolution et la liquidation de l'Initiateur sont effectuées conformément aux dispositions légales et réglementaires du Code de commerce. Le boni de liquidation est réparti entre les associés proportionnellement au nombre de leurs actions.

3.2 Informations relatives au capital social de l'Initiateur

3.2.1 Capital social

Le capital social s'élève à un montant de 2.524.211,73 euros. Il est divisé en 252.421.173 actions, parmi lesquelles 117.859.173 sont des actions ordinaires et 134.562.000 sont des actions de préférence de catégorie 1, de valeur nominale 0,01 euro, souscrites en totalité et intégralement libérées.

3.2.2 Forme des actions

Les actions sont nominatives. Elles sont inscrites en compte au nom de leur propriétaire.

3.2.3 Droits et obligations attachés aux actions

Outre le droit de vote qui lui est attribué par la loi, chaque action donne droit à une quotité, proportionnelle au nombre et à la valeur nominale des actions existantes, de l'actif social, des bénéfices

ou du boni de liquidation. Elle donne le droit de participer, dans les conditions fixées par la loi et les statuts, aux assemblées générales et au vote des résolutions.

3.2.4 *Transfert des titres*

Les actions de Pixel Holding sont librement cessibles. Les actions se transmettent par virement de compte à compte.

3.2.5 *Instruments financiers non représentatifs du capital*

Néant.

3.2.6 *Autres titres donnant accès au capital*

Néant.

3.2.7 *Répartition du capital et des droits de vote*

Pixel Holding est une filiale détenue à 100% par Pixel Holding 2, société par actions simplifiée elle-même détenue :

- à 65,45% par HLDI, société par actions simplifiée de droit français contrôlée par Dentressangle SAS, elle-même contrôlée par M. Norbert Dentressangle,
- à 20,24% par HLD Europe, société en commandite par actions de droit luxembourgeois,
- à 1,50% par Pixel Management,
- à 12,81% par plusieurs managers et autres actionnaires.

3.2.8 *Pactes d'associés*

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires au niveau de l'Initiateur.

En revanche, HLDI, HLD Europe, Pixel Management et certains managers ont conclu un pacte relatif à Pixel Holding 2, aux termes duquel, sauf accord contraire de HLDI et HLD Europe, le Président de l'Initiateur sera Dentressangle SAS.

Par ailleurs, certaines décisions relatives à Pixel Holding prises par Pixel Holding 2 sont soumises à l'autorisation préalable du comité de surveillance de Pixel Holding 2, soit à une majorité qualifiée nécessitant le vote positif d'HLD Europe (par exemple, opération d'investissement ou de désinvestissement supérieure à 5 millions d'euros, opération de fusion, scission, apport, opération de cession de titres des filiales du groupe Tessi, etc.), soit à une majorité simple (décision usuellement de la compétence du conseil d'administration ou du conseil de surveillance dans une société anonyme, décision de distribution de dividendes, etc.).

En outre, en cas de réalisation des fusions pouvant intervenir avec la Société, et notamment d'une fusion de la Société avec Pixel Holding et/ou Pixel Holding 2, aboutissant à la détention, par les titulaires d'actions gratuites de la Société signataires des Promesses Croisées Modifiées (telles que définies et décrites en section 2.3.2(b) de la Note d'Information), d'actions de Pixel Holding 2, les bénéficiaires des actions gratuites de la Société se sont engagés, s'ils n'y étaient pas déjà parties, à adhérer sans réserve à un pacte simplifié relatif à Pixel Holding 2 qui prévoira une clause d'inaliénabilité jusqu'au 20 septembre 2027 (sauf transferts libres usuels), un droit de préemption à l'issue de la période d'inaliénabilité, ainsi qu'un droit de sortie conjointe (*tag along*) et de sortie forcée (*drag along*) et une

clause relative aux droits et obligations des parties en cas d'introduction en bourse de Pixel Holding 2, une de ses filiales ou une société holding la contrôlant.

3.3 Informations concernant la direction et les commissaires aux comptes de l'Initiateur

3.3.1 *Président*

L'Initiateur est représenté, géré et administré par un Président qui est une personne physique ou morale, de nationalité française ou étrangère, associée ou non de l'Initiateur.

Le Président est nommé par décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés statuant à la majorité simple.

Dentressangle, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 30 bis, rue Sainte-Hélène à Lyon (69002) et dont le numéro d'identification est 492 792 973 R.C.S. Lyon, a été nommée Président de l'Initiateur pour une durée indéterminée. Dentressangle SAS est représentée par Monsieur Norbert Dentressangle, en qualité de Président, et par Monsieur Vincent Menez, en qualité de Directeur Général.

3.3.2 *Directeur Général*

Le Président peut être assisté d'une ou plusieurs personnes physiques ou morales, associé ou non, portant le titre de Directeur Général.

Le Directeur Général est nommé par décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés statuant à la majorité simple.

En cas de décès, démission ou empêchement du Président, le Directeur Général en fonction, le cas échéant, conserve ses fonctions et attributions jusqu'à la nomination du nouveau Président.

Monsieur Olivier Jolland a été nommé Directeur Général de l'Initiateur pour une durée indéterminée.

3.3.3 *Durée et cessation des fonctions du Président et du Directeur Général*

Le Président et le Directeur Général exercent leurs fonctions sans limitation de durée. Ils peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés et sans qu'un juste motif soit nécessaire.

3.3.4 *Pouvoirs du Président et du Directeur Général*

Le Président assume, sous sa responsabilité, la direction de l'Initiateur.

L'Initiateur est représenté à l'égard des tiers par le Président, qui est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de l'Initiateur, dans la limite de l'objet social et sous réserve des décisions pour lesquelles les dispositions légales, les statuts de l'Initiateur ou le pacte décrit à la section 3.2.8 ci-dessus donnent compétence exclusive à l'associé unique ou à la collectivité des associés.

Les décisions des associés limitant les pouvoirs du Président sont inopposables aux tiers.

Dans les rapports avec les tiers, l'Initiateur est engagé même par les actes du Président qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'il ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Président peut, sous sa responsabilité, donner toutes délégations de pouvoir à toutes personnes physiques ou morales de son choix, associées ou non de l'Initiateur, pour un ou plusieurs objets déterminés, et doit prendre, à cet égard, toutes mesures nécessaires pour que soit respecté l'ensemble des stipulations des statuts de l'Initiateur.

Le Directeur Général a les mêmes pouvoirs que le Président pour représenter l'Initiateur à l'égard des tiers.

3.3.5 *Rémunération du Président et du Directeur Général*

La rémunération du Président et du Directeur Général est fixée par décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

3.3.6 *Commissaires aux comptes*

Le mandat du commissaire aux comptes de l'Initiateur, Pricewaterhousecoopers Audit (63 rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine), s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

3.4 Décisions des associés

Outre les pouvoirs relevant exclusivement de la compétence de l'associé unique ou de la collectivité des associés du fait de la loi ou des statuts de l'Initiateur, relèvent également de leur compétence :

- (i) toute modification des statuts (autre que le transfert de siège social dans le même département ou un département limitrophe) et toute décision impliquant, immédiatement ou à terme, une modification des statuts de l'Initiateur ;
- (ii) la nomination et la révocation du Président ;
- (iii) la désignation du ou des commissaires aux comptes, le cas échéant ;
- (iv) la nomination et la révocation de tout Directeur Général ;
- (v) la distribution de dividendes, réserves ou primes, ainsi que le versement d'acomptes sur dividendes ;
- (vi) toute décision d'augmentation, d'amortissement ou de réduction du capital social de l'Initiateur et toute émission de valeurs mobilières ;
- (vii) toute fusion ou scission de l'Initiateur ;
- (viii) toute décision de dissolution anticipée ou de prorogation de l'Initiateur ;
- (ix) toute transformation de l'Initiateur en société d'une autre forme ;
- (x) toute stipulation d'avantages particuliers ;
- (xi) tout changement de nationalité de l'Initiateur ; et
- (xii) toute émission d'emprunt obligataire.

3.5 Description des activités de l'Initiateur

3.5.1 *Activités principales*

L'Initiateur est une société holding.

3.5.2 *Evènements exceptionnels et litiges significatifs*

L'Initiateur n'a connaissance d'aucun litige, procédure d'arbitrage ou évènement exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur son patrimoine, ses activités ou ses résultats, autre l'Offre et les opérations qui y sont liées.

3.5.3 *Effectifs*

L'Initiateur ne dispose d'aucun salarié à la date du présent document.

3.6 Patrimoine – Situation financière – Résultat de l'Initiateur

3.6.1 *Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2020*

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'Initiateur clos le 31 décembre 2020, incluant les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de l'Initiateur, figure en Annexe 1.

3.6.1 *Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020*

Le rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés de l'Initiateur clos le 31 décembre 2020, incluant les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de l'Initiateur, figure en Annexe 2.

4. PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document qui a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 26 octobre 2021, et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par son instruction n° 2006-07, dans le cadre de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par Pixel Holding et visant les actions de la société Tessi.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Vincent Ménez
Agissant en qualité de Directeur Général de Dentressangle SAS,
elle-même Président de Pixel Holding SAS

Annexe 1

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2020 de Pixel Holding

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de Pixel Holding

Pixel Holding

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

GRANT THORNTON

44 quai Charles de Gaulle
69463 Lyon

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'associé unique

Pixel Holding

30 B rue Sainte Helene
69002 LYON

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts et décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Pixel Holding relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Pixel Holding

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 2

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne la mise en œuvre du test de dépréciation relatif aux titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Pixel Holding

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 3

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Lyon, le 30 juin 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

GRANT THORNTON



Jean-Christophe Georghiou



Frédéric JENTELLET

Comptes sociaux de Pixel Holding

situation financière et résultats au 31 décembre 2020

La situation financière de Pixel Holding est présentée à travers les comptes sociaux de Pixel Holding aux 31 décembre 2019 et 2020.

I. Comptes de résultat sociaux pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2020

En milliers d'euros	Notes	2020	2019
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires		0	0
Autres produits d'exploitation		205	2 743
Total produits d'exploitation		205	2 743
Charges d'exploitation			
Achats et charges externes		313	9 576
Impôts, taxes et versements assimilés		0	23
Charges de personnel		0	0
Dotations aux amortissements	4	400	512
Dotations aux provisions		0	0
Autres charges d'exploitation		0	0
Total charges d'exploitation		714	10 110
Résultat d'exploitation		-508	-7 368
Produits financiers	9	0	85 710
Charges financières	9	4 891	4 396
Résultat financier		-4 891	81 314
Résultat courant avant impôt		-5 399	73 947
Résultat exceptionnel	9	-1 149	-1 077
Impôts sur les bénéfices	9	0	0
Résultat net		-6 548	72 870

II. Bilans sociaux aux 31 décembre 2019 et 2020

En milliers d'euros	Notes	2020	2019
Actif			
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles	4	0	0
Immobilisations corporelles	4	0	0
Immobilisations financières	4	373 382	341 524
Total actif immobilisé		373 382	341 524
Actif circulant			
Stocks et en-cours		0	0
Avances et acomptes versés sur commandes		0	0
Créances clients et avances versées		0	0
Autres créances	5	0	0
Valeurs mobilières de placement		0	0
Disponibilités		382	2 042
Charges constatées d'avance		8	4
Total actif circulant		390	2 046
Frais émission d'emprunts à étaler	6	2 261	2 457
Ecarts de conversion actif		0	0
Total de l'actif		376 033	346 027
Passif			
Capitaux propres			
Capital	7	2 524	2 524
Primes		169 237	169 237
Réserves		252	59
Report à nouveau		67 456	-5 220
Résultat net		-6 548	72 870
Provisions réglementées		3 831	2 683
Total capitaux propres		236 753	242 153
Provisions pour risques et charges		0	0
Dettes			
Dettes financières	8&10	139 020	103 763
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		215	106
Dettes fiscales et sociales		0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		44	5
Autres dettes et produits constatés d'avance		0	0
Total dettes		139 280	103 874
Ecarts de conversion passif		0	0
Total du passif		376 033	346 027

III. Tableau de variation des capitaux propres sociaux pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2020

En milliers d'euros	Capital social	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Capitaux propres
Au 31 décembre 2019	2 524	169 237	59	-5 220	72 870	2 683	242 153
Augmentation de capital							
Versement prime d'émission							
Versement prime d'apport							
Dividendes versés							
Affectation résultat			194	72 676	-72 870		
Résultat net					-6 548		-6 548
Amortissements dérogatoires						1 148	1 148
Au 31 décembre 2020	2 524	169 237	252	67 456	-6 548	3 831	236 753

IV. Provisions réglementées

En milliers d'euros	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires sur frais d'acquisition de titres	2 683	1 148		3 831
Total	2 683			

La contrepartie des provisions réglementées constatées au titre des amortissements dérogatoires est comptabilisée en résultat exceptionnel, au poste « dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions ».

V. Filiales et participations

Sociétés (en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres (hors résultat)	Résultat de l'ex. écoulé	Valeur des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés durant l'ex. écoulé	Chiffre d'affaires de l'ex. écoulé	Observations / montant des provisions pour dépréciation de comptes courants
				Brute	Nette				
Tessi SA	82,30	109 824	-39 956	373 382*	373 382*	0	0	17 477	0
Totaux				373 382	373 382	0	0	0	0

*Dont frais d'acquisition pour 6 022 K€.

VI. Annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2020

NOTE 1 - Faits marquants

Évènements significatifs de l'exercice

- Incidences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19

1/ Au niveau du Groupe Pixel Holding

Au cours de l'année 2020, la communauté internationale a été confrontée à une situation pandémique sans précédent dont l'évolution et la durée restent incertaines.

Dès le début de l'épidémie, au cours du mois de mars, le Groupe a rapidement pris des mesures, afin d'assurer la continuité de ses opérations et la qualité de ses services, dans le respect des règles sanitaires préconisées par les autorités.

Le Groupe Pixel Holding a ainsi mis en place des mesures visant à protéger la santé de tous ses collaborateurs et à freiner la propagation du virus. Ce plan d'action a notamment permis :

- d'assurer la sécurité de ses employés et de ses clients en élaborant un protocole de sécurité et en mettant en place des mesures de télétravail.
- de sécuriser la trésorerie en demandant des reports d'échéance de charges fiscales et sociales lorsque cela a été possible et de lever la ligne de crédit disponible.
- de réduire les coûts en préservant l'emploi et la relation Clients-Fournisseurs en mettant en place du chômage partiel ou une mesure équivalente selon les pays.

L'ensemble des mesures prises par le Groupe a permis de limiter les impacts de la crise, impacts qui restent néanmoins significatifs.

Le Groupe a enregistré une baisse d'activité durant la période du premier confinement liée à la crise sanitaire, essentiellement sur le deuxième trimestre 2020.

Afin de sécuriser sa trésorerie, dès le mois de mars 2020 et par mesure de précaution, le Groupe a tiré 26,4 millions d'euros correspondant à la fraction de crédit " Senior Revolving Facility" restante au 31 décembre 2019 et prévue dans le cadre du contrat d'emprunts souscrit le 26 février 2019.

En raison de l'impact du Covid-19 sur les différents agrégats financiers du Groupe, et par mesure de prudence, Tessi a demandé un waiver et obtenu un « covenant holiday » pour le calcul de son covenant aux 2e et 3e trimestres 2020. Le 22 décembre 2020, Tessi a obtenu un nouveau waiver permettant l'ajustement du covenant.

A partir du mois d'avril, le Groupe a eu recours au dispositif de chômage partiel en France et en Espagne. Ce dispositif a permis d'ajuster les frais de personnel. D'autre part, le Groupe a réduit et adapté autant que faire se peut les autres charges opérationnelles.

Le Groupe a montré une forte résilience et a bénéficié de l'effet périmètre lié à l'intégration d'ADM Value et de ses filiales. La baisse de l'activité a été marquée sur le premier semestre mais le business model n'a pas été remis en cause et l'activité au deuxième semestre est revenue au niveau attendu malgré un contexte pandémique pesant.

2/ Au niveau de la société Pixel Holding

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 n'a pas d'incidence dans les comptes de la société Pixel Holding.

- Cession d'activités en Espagne

Dans ce contexte de crise sanitaire mondiale, le groupe Pixel Holding a décidé de céder la plupart de ses activités en Espagne et notamment son activité de gestion des prêts hypothécaires afin de se recentrer sur ses activités premières et continuer le développement de ses offres de services et de technologies.

Tessi SA a annoncé le 13 octobre 2020, la signature d'un accord avec Servinform pour la cession des entités Graddo II, BPO Solutions Spain et Diagonal Company Services et Solutions, périmètre mono secteur et très exposé au marché hypothécaire et immobilier qui représentaient ensemble 18,4 % du chiffre d'affaires du groupe pour l'exercice 2019. La finalisation de la cession était soumise à des conditions suspensives usuelles.

Au 31 décembre 2020, le périmètre cédé est présenté au bilan en actifs destinés à être cédés ou abandonnés et a été évalué à la juste valeur.

Cette activité est analysée comme une activité non poursuivie au sens de la norme IFRS 5. Il en découle notamment, une présentation des résultats de cette activité ainsi que de la perte de valeur associée au 31 décembre 2020 sur une ligne distincte au compte de résultat et au tableau des flux de trésorerie.

- Prise de participation complémentaire

La société Pixel Holding a pris une participation complémentaire dans la société Tessi SA, financée par apport en compte-courant de l'actionnaire Pixel Holding II et présentant un solde de 35,2 millions d'euros au 31 décembre 2020. Le pourcentage de détention de Pixel Holding dans Tessi SA est passé de 74,2 % au 31 décembre 2019 à 82,3 % au 31 décembre 2020.

Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

- Le 8 janvier 2021, la filiale Tessi SA a finalisé la cession de ses participations dans les sociétés Graddo II, BPO Solutions Spain et Diagonal Company Services et Solutions au groupe espagnol Servinform. Le prix de cession s'élève à 19,1 millions d'euros.
- Remboursement anticipé le 18/02/2021 par Tessi SA de la totalité de la Senior Revolving Facility, soit un montant de 30M€.
- Le 9 mars 2021, le groupe Pixel Holding a acquis une participation majoritaire dans la filiale Proformation, expert en formation professionnelle et poursuit son développement par croissance externe.
- La Société a annoncé le 3 juin 2021 avoir conclu les 1er et 3 juin 2021 des blocs d'actions représentant 15,1% du capital de Tessi. A l'issue de ces acquisitions, la Société détiendra 97,4% du capital et 96,9 des droits de vote de Tessi. En conséquence, la Société annonce son intention de déposer auprès de l'AMF, au 3ème trimestre 2021, un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire sur les actions Tessi au prix de 172 euros par action (dividende exceptionnel 2020 attaché).

- Entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes, la crise sanitaire liée au Covid-19 se poursuit.

A la date d'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

NOTE 2 - Changement de méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'a été appliqué au titre de l'exercice.

NOTE 3 - Principes comptables, méthodes et règles d'évaluation

Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et selon les principes de :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux règles et méthodes du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes sociaux sont établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2020.

1. Frais de recherche et développement

La Société n'a pas engagé de frais de recherche et de développement.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Néant.

3. Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont enregistrés à leur coût historique (frais d'acquisition inclus).

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité déterminée en tenant compte de la situation nette réestimée et des perspectives de rentabilité. Une dépréciation est constatée lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

NOTE 4 - Actif immobilisé

1. Immobilisations financières

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Titres de participation	373 382*	341 524
Valeur brute	373 382	341 524
Dépréciation	0	0
Valeur nette	373 382	341 524

*Dont frais d'acquisition pour 6 022 K€.

Les frais engagés pour l'acquisition des titres Tessi SA sont positionnés en titres immobilisés. Ils sont amortis dérogatoirement sur 5 ans prorata temporis.

2. Dépréciation de titres

Néant.

NOTE 5 - Autres éléments d'actif

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTE 6 - Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les frais d'émission des emprunts font l'objet de charges à répartir sur la durée des crédits.

NOTE 7 - Capital social

	Exercice clos le 31/12/20	Exercice clos le 31/12/19
Nombre de titres	252 421 173	252 421 173
Valeur nominale	0,01	0,01
Total (en milliers d'euros)	2 524	2 524

Sur les 252 421 173 actions :

- 117 859 173 sont des actions ordinaires.
- 134 562 000 sont des actions de préférence.

Les opérations impactant le capital social sur l'exercice 2020 s'analysent ainsi :

En milliers d'euros	Nombre de titres	Capital
Au 31/12/2019	252 421 173	2 524
Augmentation capital	0	0
Au 31/12/2020	252 421 173	2 524

NOTE 8 - Dettes

Convention de crédits

En milliers d'euros	Facility B	Incremental Facility B1
Montant	77 000	26 750
Montant tirages 2019	77 000	26 750
Montant non utilisé	-	-

NOTE 9 - Compte de résultat

1. Résultat financier

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/20	Exercice clos le 31/12/19
Produits nets financiers liés aux participations (1)	0	85 537
Charges / produits nets sur intérêts et autres charges assimilées (2)	-4 891	-4 223
Total	-4 891	81 314

➤ Ventilation au 31/12/2020

(2) Dont :

- 4 619 K€ de charges d'intérêts sur emprunts,
- 230 K€ de charges financières diverses,
- 42 K€ de charges nettes d'intérêts Groupe.

➤ Ventilation au 31/12/2019

(1) Dont : Ce poste correspond en totalité aux dividendes perçus.

(2) Dont :

- 4 063 K€ de charges d'intérêts sur emprunts,
- 301 K€ de charges financières diverses,
- 142 K€ de produits nets d'intérêts Groupe.

2. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est constitué d'amortissements dérogatoires, liés aux frais d'acquisition.

3. Impôts sur les bénéfices

3.1. Intégration fiscale

La société Pixel Holding est entrée dans le champ d'application de l'intégration fiscale depuis le 01/07/2016. Une convention a été signée avec la société mère Pixel Holding 2.

A la clôture de l'exercice, la société possède 21,19 M€ de déficits reportables.

NOTE 10 - Autres informations

1. Échéance des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

1.1. Créances

En milliers d'euros	Montant brut	< à 1 an	> à 1 an et < à 5 ans	> à 5 ans
Total actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Organismes sociaux				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Impôt sur les sociétés				
Autres impôts				
Groupe et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	8	8		
Total créances	8	8		

1.2. Dettes

En milliers d'euros	Montant brut	< à 1 an	> à 1 an et < à 5 ans	> à 5 ans
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	1	1		
- à plus de 1 an à l'origine	103 763	13		103 750
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	215	215		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et organismes sociaux				
État et autres collectivités publiques :				
- impôts sur les bénéficiaires				
- taxe sur la valeur ajoutée				
- autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44	44		
Groupe et associés	35 257	35 257		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total dettes	139 280	35 530	0	103 750

Emprunts souscrits dans l'exercice : - K€

Emprunts remboursés dans l'exercice : - K€

2. Produits à recevoir, charges à payer, et charges constatées d'avance

En milliers d'euros	Charges à payer
Intérêts courus à payer	13
Fournisseurs FNP	256
Total charges à payer	269

En milliers d'euros	Produits à recevoir
Clients FAE	0
Total produits à recevoir	0

En milliers d'euros	Charges constatées d'avance
Charges d'exploitation	8
Total charges constatées d'avance	8

3. Effectif moyen

	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	0	0
Non cadres	0	0
Total	0	0

4. Engagements financiers et autres engagements

4.1. Engagements donnés

Octroi par Pixel Holding :

En février 2019, à l'occasion du refinancement de l'endettement existant du groupe Tessi de :

- Nantissement de compte de titres financiers de premier rang (compte détenu par Pixel Holding dans les livres de Tessi)
- Nantissement de comptes bancaires de premier rang
- Nantissement de créances intra-groupe de premier rang

En juin 2019, à l'occasion de la mise en place d'une ligne de crédit additionnelle Pixel Holding de :

- Nantissement de compte de titres financiers de second rang (compte détenu par Pixel Holding dans les livres de Tessi)
- Nantissement de comptes bancaires de second rang
- Nantissement de créances intra-groupe de second rang

En décembre 2019, à l'occasion de la mise en place d'une ligne de crédit additionnelle Tessi de :

- Nantissement de compte de titres financiers de troisième rang (compte détenu par Pixel Holding dans les livres de Tessi).

4.2. Opérations de couverture

Les emprunts ont fait l'objet d'opérations de SWAP, avec couverture partielle d'intérêt, sur un montant nominal résiduel de 57,19 M€.

Des opérations de CAP couvrant un montant nominal initial de 50 millions d'euros ont également été souscrites avec une date effective en 2022.

Au 31/12/2020, ces instruments de couverture sont valorisés à hauteur de -479 K€.

5. Consolidation

Il est à noter que la société Pixel Holding fait partie d'un périmètre de consolidation dont la société Dentressangle (dont le siège social est 30 bis rue Sainte Hélène – 69002 Lyon) est la mère. La méthode d'intégration retenue est la méthode d'intégration globale.

Conformément aux articles L. 233-17 et R. 233-15 du Code de commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

Annexe 2

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le
31 décembre 2020 de Pixel Holding

Comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de Pixel Holding

Pixel Holding

**Rapport d'audit d'un des commissaires aux comptes sur
les comptes consolidés**

(Période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020)



Rapport d'audit d'un des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020)

Pixel Holding

30 bis, rue Sainte Hélène
69002 LYON

Monsieur,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Pixel Holding et en réponse à votre demande dans le cadre du Senior facilities agreement du 26 février 2019 et de la consent request letter du 24 novembre 2020, nous avons effectué un audit des comptes consolidés de Pixel Holding, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 (ci-après "les Comptes"), tels qu'ils sont joints au présent rapport.

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des Comptes. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Ces Comptes ont été établis par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces Comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les Comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des Comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les Comptes présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, le patrimoine et la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2020, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr

Pixel Holding

***Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés
(Période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020) - Page 2***

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé, ou cité à d'autres fins. Nous n'acceptons aucune responsabilité vis à vis de tout tiers auquel ce rapport serait diffusé ou parviendrait.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-Christophe Georghiou



PIXELHOLDING

COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2020



I - COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2020	31/12/2019 *
Chiffre d'affaires	5	412 623	368 621
Autres produits opérationnels	7	4 170	3 349
Achats consommés		-29 910	-31 791
Charges de personnel	6	-249 489	-217 986
Autres charges opérationnelles	7	-54 518	-53 291
Impôts et taxes		-7 130	-6 258
Dotations aux amortissements et aux provisions	8	-32 227	-24 400
Résultat opérationnel courant		43 518	38 243
Autres charges et produits opérationnels non courants	7	-2 325	13 629
Résultat opérationnel		41 193	51 872
Coût de l'endettement financier net	9	-15 703	-12 484
Autres charges et produits financiers	9	-657	-1 250
Résultat avant impôt		24 833	38 138
Impôts sur les résultats	10	-11 682	-11 830
Résultat net des sociétés intégrées		13 151	26 308
Participation dans des entreprises associées	15	98	0
Résultat net des activités poursuivies		13 249	26 308
Résultat net des activités destinées à être cédées ou abandonnées	3	-29 684	-1 149
Résultat net de l'ensemble consolidé		-16 435	25 159
Dont intérêts minoritaires		3 178	8 448
Dont part du Groupe		-19 613	16 711
Résultat net par action (en €)	19	-0.08	0.09
Résultat net dilué par action (en €)	19	-0.08	0.09
Résultat net par action des activités poursuivies (en €)		0.04	0.10
Résultat net dilué par action des activités poursuivies (en €)		0.04	0.10

* retraité de l'application d'IFRS 5 (voir Note 3)



II - ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019*
Résultat net de l'ensemble consolidé	-16 435	25 159
Gains et pertes actuariels	-1 920	-4 836
Impôts sur les éléments non reclassables en résultat des activités poursuivies	236	1 163
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat	-1 684	-3 673
Écarts de conversion	-1 478	349
Instruments financiers dérivés	340	-378
Impôts sur les éléments reclassables en résultat	-67	108
Éléments susceptibles d'être reclassés en résultat	-1 205	78
Autres charges et produits enregistrés directement en capitaux propres	-2 889	-3 594
Résultat global de la période	-19 324	21 565
Dont part du Groupe	-21 762	14 064
Dont intérêts minoritaires	2 438	7 501

* retraité de l'application d'IFRS 5 (voir Note 3)

Les autres charges et produits enregistrés directement en capitaux propres ne concernent que les activités poursuivies.



Actif

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Actif non courant			
Écarts d'acquisition	11	229 957	270 290
Autres immobilisations incorporelles	12	116 217	102 644
Immobilisations corporelles	13	29 514	32 600
Droit d'utilisation des immobilisations corporelles	13	45 969	54 057
Immeuble de placement	14	696	726
Titres mis en équivalence	15	1 562	1 507
Actifs financiers non courants	16	3 067	4 309
Impôts différés	10	14 157	16 990
Total actif non courant		441 139	483 122
Actif courant			
Stocks et en-cours		1 446	2 365
Clients et comptes rattachés	17	111 556	142 144
Autres créances et comptes de régularisation	18	69 168	57 238
Impôt courant actif	18	7 350	8 447
Valeurs mobilières de placement	23	61	50
Disponibilités et équivalents de trésorerie	23	130 944	124 403
Actifs destinés à être cédés ou abandonnés	3	89 729	0
Total actif courant		410 254	334 647
Total de l'actif		851 393	817 769



<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres (part du Groupe)			
Capital	19	2 524	2 524
Primes	V	169 237	169 237
Réserves et résultat consolidé	V	-131 944	-86 414
Total capitaux propres (part du Groupe)	V	39 818	85 348
Intérêts minoritaires	V	24 357	33 118
Total capitaux propres		64 175	118 465
Passif non courant			
Provisions pour risques et charges	20	219	1 451
Provisions pour retraites et autres avantages	21	33 054	28 994
Emprunts et autres dettes financières	22	295 265	306 546
Dettes de loyers	22	37 155	42 715
Autres passifs non courants	22	119	1 563
Impôts différés	10	24 965	22 778
Total passif non courant		390 777	404 047
Passif courant			
Provisions pour risques et charges	20	4 206	4 265
Dettes financières à court terme	22	84 234	18 847
Dettes de loyers	22	10 453	11 724
Fournisseurs et comptes rattachés	22	34 668	42 468
Impôt courant passif	22	2 565	3 189
Autres passifs courants	22	188 099	214 038
Passifs destinés à être cédés ou abandonnés	3	72 216	726
Total passif courant		396 441	295 256
Total du passif		851 393	817 769



IV - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

En milliers d'euros	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Flux liés à l'activité			
Résultat net (part du Groupe)	I	-19 613	16 711
Intérêts minoritaires		3 178	8 448
Résultat net de l'ensemble consolidé	I	-16 435	25 159
<i>Dont activités poursuivies</i>	I	13 249	25 918
<i>Dont activités destinées à être cédées</i>	I	-29 684	-759
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	I	-98	9
Dotations et reprises des amortissements et provisions		20 092	18 922
Plus ou moins-values de cession		-468	-940
Autres produits et charges calculés		38	-13 352
Charge d'impôts différés	10	-729	-1 353
Coût de l'endettement brut (1)	9	15 758	12 716
Dotations et reprises sur les droits d'utilisation		11 098	10 555
Résultats de cession et retraitements liés aux activités destinées à être cédées		29 025	0
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		58 281	51 717
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	25	15 300	-12 804
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux activités destinées à être cédées		284	-3 146
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		73 866	35 768
<i>Dont activités poursuivies</i>		74 240	39 672
Flux liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-16 586	-16 298
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		38	19 843
Augmentations des immobilisations financières		-269	-1 418
Diminutions des immobilisations financières		1 562	1 083
Autres variations de périmètre		-35 358	-186 322
Flux d'investissement des activités destinées à être cédées		-3 115	0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-53 729	-183 112
<i>Dont activités poursuivies</i>		-50 614	-183 112
Flux liés aux opérations de financement			
Augmentation de capital ou apports	V	0	137 974
Distributions de dividendes	V	-667	-145 903
Intérêts financiers versés	9	-13 179	-10 325
Encaissements provenant d'emprunts		61 466	308 659
Remboursement d'emprunts		-7 352	-208 547
Acquisition d'actions propres		0	0
Flux de financement - Contrats de locations (2)		-11 112	-10 914
Flux de financement des activités destinées à être cédées		-1 965	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		27 191	70 944
<i>Dont activités poursuivies</i>		29 156	70 944
Variation de trésorerie		47 328	-76 401
<i>Dont activités poursuivies</i>		52 783	-72 496
Incidences des variations de taux de change		-831	215
Trésorerie à l'ouverture	23	31 871	108 058
Reclassement de trésorerie		0	0
Trésorerie de clôture	23	78 368	31 871



PIXELHOLDING

- (1) Dont intérêts sur dettes locatives pour un montant de 1,3 millions d'euros en 2020 et 0,8 million d'euros en 2019.
- (2) Les acquisitions d'actifs financés par location pour un montant de 11,5 millions d'euros en 2020 et 19,8 millions d'euros en 2019 sont sans effet sur les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement et de financement.

Ce tableau de flux n'intègre pas les flux de trésorerie gérés pour le compte de tiers dans le cadre des activités promotionnelles, ceux gérés pour le compte des clients de Diagonal Company et autres, ceux gérés pour le compte des clients Owlance, ni la variation du compte bancaire non disponible lié à l'acquisition de Diagonal Company et Todo En Cloud.

V - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Primes	Réserves et Résultat	Actions propres	Écarts de conversion	Capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres au 31 décembre 2018	1 179	116 681	-5 886	0	-411	111 563	68 904
Résultat net de la période			16 711			16 711	8 448
Résultats enregistrés directement en capitaux propres			-2 978		331	-2 647	-948
Résultat global de la période	0	0	13 733	0	331	14 064	7 501
Transactions avec les minoritaires			-64 018		-141	-64 158	-12 556
Augmentation / diminution de capital	1 345	133 217				134 562	
Titres d'autocontrôle						0	
Dividendes versés		-80 661	-30 632			-111 293	-34 611
Paiements fondés sur des actions			609			609	212
Capitaux propres au 31 décembre 2019	2 524	169 237	-86 192	0	-222	85 348	33 118
Résultat net de la période			-19 613			-19 613	3 178
Résultats enregistrés directement en capitaux propres			-1 128		-1 020	-2 149	-740
Résultat global de la période	0	0	-20 741	0	-1 020	-21 762	2 438
Transactions avec les minoritaires			-24 697			-24 697	-10 733
Variation de Périmètre							
Augmentation / diminution de capital							
Titres d'autocontrôle						0	
Dividendes versés							-667
Paiements fondés sur des actions			930			930	201
Capitaux propres au 31 décembre 2020	2 524	169 237	-130 700	0	-1 242	39 819	24 357



NOTE 1 - FAITS MARQUANTS

1. Incidences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19

Au cours de l'année 2020, la communauté internationale a été confrontée à une situation pandémique sans précédent dont l'évolution et la durée restent incertaines.

Dès le début de l'épidémie, au cours du mois de mars, le Groupe a rapidement pris des mesures, afin d'assurer la continuité de ses opérations et la qualité de ses services, dans le respect des règles sanitaires préconisées par les autorités.

Le Groupe Pixel Holding a ainsi mis en place des mesures visant à protéger la santé de tous ses collaborateurs et à freiner la propagation du virus. Ce plan d'action a notamment permis :

- d'assurer la sécurité de ses employés et de ses clients en élaborant un protocole de sécurité et en mettant en place des mesures de télétravail.
- de sécuriser la trésorerie en demandant des reports d'échéance de charges fiscales et sociales lorsque cela a été possible et de lever la ligne de crédit disponible.
- de réduire les coûts en préservant l'emploi et la relation Clients-Fournisseurs en mettant en place du chômage partiel ou une mesure équivalente selon les pays.

L'ensemble des mesures prises par le Groupe a permis de limiter les impacts de la crise, impacts qui restent néanmoins significatifs.

Le Groupe a enregistré une baisse d'activité durant la période du premier confinement liée à la crise sanitaire, essentiellement sur le deuxième trimestre 2020.

Afin de sécuriser sa trésorerie, dès le mois de mars 2020 et par mesure de précaution, le Groupe a tiré 26,4 millions d'euros correspondant à la fraction de crédit " Senior Revolving Facility" restante au 31 décembre 2019 et prévue dans le cadre du contrat d'emprunts souscrit le 26 février 2019.

A partir du mois d'avril, le Groupe a eu recours au dispositif de chômage partiel en France et en Espagne. Ce dispositif a permis d'ajuster les frais de personnel. D'autre part, le Groupe a réduit et adapté autant que faire se peut les autres charges opérationnelles.

Le Groupe a montré une forte résilience et a bénéficié de l'effet périmètre lié à l'intégration d'ADM Value et de ses filiales. La baisse de l'activité a été marquée sur le premier semestre mais le business model n'a pas été remis en cause et l'activité au deuxième semestre est revenue au niveau attendu malgré un contexte pandémique pesant.

2. Cession d'activités en Espagne

Dans ce contexte de crise sanitaire mondiale, le groupe Pixel Holding a décidé de céder la plupart de ses activités en Espagne et notamment son activité de gestion des prêts hypothécaires afin de se recentrer sur ses activités premières et continuer le développement de ses offres de services et de technologies.

Tessi SA a annoncé le 13 octobre 2020, la signature d'un accord avec Servinform pour la cession des entités Graddo II, BPO Solutions Spain et Diagonal Company Services et Solutions, périmètre mono secteur et très exposé au marché hypothécaire et immobilier qui représentaient ensemble 18,4 % du chiffre d'affaires du groupe pour l'exercice 2019. La finalisation de la cession était soumise à des conditions suspensives usuelles.

Au 31 décembre 2020, le périmètre cédé est présenté au bilan en actifs destinés à être cédés ou abandonnés et a été évalué à la juste valeur.

Cette activité est analysée comme une activité non poursuivie au sens de la norme IFRS 5. Il en découle notamment, une présentation des résultats de cette activité ainsi que de la perte de valeur associée au 31 décembre 2020 sur une ligne distincte au compte de résultat et au tableau des flux de trésorerie.



3. Prise de participation complémentaire

La société Pixel Holding a pris une participation complémentaire dans la société Tessi SA, financée par apport en compte-courant de l'actionnaire Pixel Holding 2 et présentant un solde de 35,2 millions d'euros au 31 décembre 2020. Le pourcentage de détention de Pixel Holding dans Tessi SA est passé de 74,2 % au 31 décembre 2019 à 82,3 % au 31 décembre 2020.

4. Évènements post-clôture

Le 8 janvier 2021, la filiale Tessi SA a finalisé la cession de ses participations dans les sociétés Graddo II, BPO Solutions Spain et Diagonal Company Services et Solutions au groupe espagnol Servinform. Le prix de cession s'élève à 19,1 millions d'euros.

Le 9 mars 2021, le groupe Pixel Holding a acquis une participation majoritaire dans la filiale Proformation, expert en formation professionnelle et poursuit son développement par croissance externe.

Entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes, la crise sanitaire liée au Covid-19 se poursuit.

A la date d'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

NOTE 2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Référentiel

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les principes comptables retenus pour la préparation et la présentation des comptes consolidés du groupe Pixel Holding au 31 décembre 2020 sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne et rendues obligatoires à la clôture des comptes.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002_fr intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du Comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du Comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Reporting Interpretations Committee – IFRIC).

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2020 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2019, à l'exception des normes et/ou amendements de normes décrits ci-après, adoptés par l'Union européenne applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2020.

1.1. Nouvelles normes et interprétations appliquées au 1^{er} janvier 2020

1.1.1. Interprétation IFRS16 « Contrats de location »

Le groupe applique la norme IFRS16 "Contrats de location" depuis le 1^{er} janvier 2019.

L'IFRS IC a publié en décembre 2019 une décision relative à la détermination de la durée exécutoire des contrats de locations en tacite reconduction ainsi que pour les contrats résiliables par chacune des parties sans pénalité contractuelle et, au lien entre la durée d'amortissement des agencements indissociables du bien loué et la durée IFRS16 d'un contrat de location. Cette décision apporte des précisions qui peuvent impacter la durée des baux au-delà des cas particuliers mentionnés.

Dans le cas particuliers des baux 3-6-9 français, l'ANC a exprimé une nouvelle position dans son relevé de conclusions du 3 juillet 2020 qui vient annuler et remplacer celle du 16 février 2018. L'ANC confirme que :



- la durée à retenir à l'origine du contrat est généralement de 9 ans. Cette durée peut être réduite à la période légale non résiliable de 3 ou 6 ans selon les décisions du preneur. Cette durée pourrait également être plus longue si le bail le prévoit;
- une période de tacite prolongation peut également être prise en compte dans la détermination de la durée initiale si le preneur est raisonnablement certain d'utiliser cette disposition et/ou que le bailleur ne pourra donner congé sans pénalité significative; elle constitue un prolongement du bail initial;
- une tacite prolongation non prise en compte à l'origine du contrat donne lieu à une ré-estimation de la durée du bail et conduit à une modification de l'évaluation initiale de l'actif et du passif de location reflétant la durée complémentaire pour laquelle le preneur est raisonnablement certain de poursuivre le bail;
- les hypothèses utilisées pour déterminer la durée du bail et celles retenues pour la durée d'amortissements des agencements non réutilisables doivent être cohérentes.

Le groupe a finalisé l'analyse complémentaire de ses contrats de location afin d'identifier les contrats dont le traitement retenu initialement dans le cadre de l'application IFRS 16 pourrait être affecté par cette position.

Cette analyse n'a pas conduit le Groupe à revoir rétrospectivement les durées de contrats. Le Groupe conserve une durée résiduelle de 12 mois glissant pour les contrats en tacite reconduction, estimant cette durée comme raisonnablement certaine et les agencements restant à amortir étant considérés comme une pénalité plus que négligeable.

En revanche, à partir de 2020, les durées retenues pour tout nouveau bail sont évaluées en fonction des critères du contrat, mais également en fonction de la durée d'amortissement des agencements. Les durées du contrat et des amortissements sont harmonisées.

1.1.2. Autres normes, amendements de normes et interprétations

Les normes, amendements de normes et interprétations suivants n'ont eu aucun impact significatif sur les états financiers du Groupe :

- Amendements aux références du cadre conceptuel pour les normes IFRS,
- Amendements à IAS 1 et IAS 8 - Définition du caractère significatif,
- Amendements à IFRS 3 - Définition d'une entreprise
- Amendement à IFRS 16 - Allègement de loyers liés au Covid19
- Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7 et IFRS16 - Réforme des taux de référence

1.2. Principaux textes d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2020 et non appliqués par anticipation

Le Groupe n'applique pas par anticipation les normes, amendements de normes, et interprétations, dont la date d'application est postérieure à la date de clôture, et notamment les amendements de la phase 2 de la réforme des taux de référence.

2. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes comptables internationales, nécessite que le Groupe procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'impacter la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les évaluations des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, les provisions, les engagements de retraite, les impôts différés et les modalités d'application de la norme IFRS 16; et sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent le cas échéant se révéler différentes de la réalité.

3. Présentation des états financiers consolidés

Les montants présentés dans les comptes consolidés et notes annexes aux comptes consolidés sont, sauf mention contraire, exprimés en milliers d'euros et arrondis au millier le plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis selon la convention du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur: les instruments financiers dérivés, les investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente. Les actifs et passifs qui font l'objet d'une opération de couverture sont renseignés à leur juste valeur en considération du risque couvert.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

4. Règles de consolidation

Toutes les sociétés dans lesquelles le Groupe Pixel Holding exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou a des droits sur les rendements variables de l'entité en raison de son implication dans l'entité, et a la capacité d'influer ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Pixel Holding exerce une influence notable sans toutefois exercer un contrôle exclusif sont mises en équivalence (les modalités de mise en œuvre de cette méthode sont détaillées Note 2 - § 6.3.1). L'influence notable est présumée lorsque le Groupe contrôle au moins 20 % du capital de la Société.

Les titres de filiales non significatives, ainsi que les titres détenus à long terme dans les SNC souscrites dans le cadre de la loi Girardin, sont classés en tant qu'actifs non courants et sont comptabilisés à leur juste valeur; les pertes résultant de cette évaluation sont comptabilisées en résultat s'agissant d'une dépréciation durable.

Les normes IFRS n'apportant pas de précision sur le traitement comptable d'un transfert interne de titres consolidés entraînant une variation de pourcentage d'intérêts, le Groupe applique le principe suivant: les titres transférés sont maintenus à leur valeur historique et le résultat de cession est éliminé. Les coûts et frais liés aux opérations de transfert interne de titres et de manière plus large aux réorganisations internes sont présentées en "autres charges et produits opérationnels non courants".

5. Conversion des états financiers

Les comptes financiers présentés dans ce rapport ont été établis en euros.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis sur la base du taux de clôture pour les postes du bilan à l'exception des capitaux propres, et au cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents taux ne sont pas incluses dans le résultat de la période mais affectées directement en réserves de conversion.

6. Méthodes et règles d'évaluation

6.1. Immobilisations incorporelles

6.1.1. Écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Ainsi, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la société acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

À la date d'acquisition, l'écart d'acquisition correspond à la différence entre :

- La juste valeur de la contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entreprise, intégrant les compléments de prix éventuels, augmentée du montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, ainsi réévaluée par le compte de résultat ;

et

- La juste valeur des actifs identifiables acquis et passifs repris à la date d'acquisition.

Les compléments de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont ainsi valorisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Après la date d'acquisition, ils sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture. Au-delà d'une période d'un an à compter de la date d'acquisition, tout changement ultérieur de cette juste valeur sera constaté en résultat si ces compléments de prix sont des passifs financiers.

Lorsque l'écart d'acquisition est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprise sont comptabilisés en charges de la période.

Lorsque la prise de contrôle est inférieure à 100%, la norme IFRS 3 révisée offre l'option, disponible pour chaque regroupement d'entreprise, de comptabiliser le goodwill soit sur une base de 100%, soit sur la base d'un pourcentage d'intérêt acquis (sans modification ultérieure en cas de rachat complémentaire de participations ne donnant pas le contrôle). La participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (intérêts minoritaires) est ainsi évaluée soit à la juste valeur, soit à la quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables.

Les principes généraux des tests de perte de valeur de l'UGT sont détaillées dans la Note2 - § 6.7.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé en autres charges opérationnelles non courantes. Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les écarts d'acquisitions comptabilisés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur est déterminée.

6.1.2. Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété par le Groupe sont comptabilisés au coût d'achat et amortis linéairement sur leur durée d'utilité d'un maximum de 5 ans.

Les immobilisations incorporelles générées en interne représentent principalement les coûts de développement des systèmes de gestion de l'information. Sont capitalisés les coûts internes et externes engagés durant la phase de développement de l'application.



Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties sur leur durée d'utilité d'un maximum de 10 ans.

Les relations clientèles sont amorties entre 15 et 18 ans en fonction des marchés.

6.2. Immobilisations corporelles

6.2.1. Comptabilisation initiale

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou de production diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût historique. La valeur d'entrée d'un immeuble de placement acquis dans le cadre d'une prise de participation fait l'objet d'une réévaluation.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces derniers sont comptabilisés séparément.

6.2.2. Durée d'utilité

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel suivant la méthode linéaire. Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- ensembles immobiliers :
 - terrain non amortissable
 - aménagements terrain 15 ans
 - constructions et aménagements 20 à 40 ans
- agencements 5 à 10 ans
- matériel et outillage 3 à 7 ans
- mobilier, matériel de bureau 3 à 10 ans

6.2.3. Contrats de location

Les contrats de location mobiliers ou immobiliers sont comptabilisés au bilan à la valeur actualisée des paiements au titre de la location, lorsque le Groupe contrôle cet actif.

La valeur de l'actif (correspondant aux droits d'utilisation des actifs sous-jacents) et de la dette (passifs de loyers au titre de ses obligations à payer le loyer de location) est évaluée à la valeur actualisée des paiements futurs de loyers, ainsi que des paiements estimés à la fin du contrat. La durée de location est définie contrat par contrat, elle correspond à la période ferme de l'engagement en tenant compte des périodes optionnelles qui seront raisonnablement certaines d'être exercées, et des périodes de résiliation qui seront raisonnablement certaines de ne pas être exercées.

Les paiements au titre d'un contrat de location sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. Les biens sont amortis sur la durée du contrat de location augmentée des périodes optionnelles qui seront raisonnablement certaines d'être exercées.

Le Groupe applique les exemptions prévues par IFRS 16 pour les contrats ayant une durée de 12 mois ou moins et les contrats pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur lorsqu'il est nouveau. Ces loyers sont comptabilisés directement en charges.



6.3. Actifs financiers

6.3.1. Sociétés mises en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus dans une entité associée ou contrôlée conjointement le coût d'acquisition de ces titres ajusté de la quote-part du Groupe dans les valorisations de l'actif net de l'entité depuis son acquisition.

Lors de l'acquisition de titres des sociétés comptabilisées par mise en équivalence, le prix d'acquisition des titres est affecté aux actifs et passifs acquis évalués à leur juste valeur.

Le résultat des sociétés mises en équivalence comprend principalement les éléments suivants :

- quote-part de résultat du Groupe dans ces sociétés sur la base d'estimés,
- résultat de cession des titres de ces sociétés,
- écart de réévaluation lors d'une perte d'influence sans cession de titres,
- dépréciation de titres de ces sociétés.

Une société mise en équivalence dont la société mère n'est pas détenue à 100% par le Groupe contribue aux intérêts minoritaires.

6.3.2. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres de participation et autres titres immobilisés de sociétés non consolidées, et les prêts et créances financières à long terme qui ont une échéance supérieure à douze mois.

- **Titres non consolidés**

Les titres de sociétés non consolidées et non comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont classés dans la catégorie des actifs évalués à la juste valeur. Ces titres ne sont pas détenus à des fins d'échanges sur le marché, en conséquence, lors de la comptabilisation initiale de chaque titre, le Groupe peut faire le choix irrévocable de présenter en « Autres éléments du résultat global » les variations ultérieures de la juste valeur. Dans ce cas, les variations de la juste valeur ne sont pas recyclables en résultat lors de la cession des titres.

Leur juste valeur est déterminée sur la base de la valeur de marché.

- **Prêts et autres immobilisations financières**

Les prêts et créances financiers sont qualifiés d'actifs générés par l'activité. Ils sont évalués au coût amorti.

6.4. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Premier Entré / Premier Sorti et comprennent le prix d'achat et les frais accessoires.

6.5. Clients et autres créances d'exploitation

Les créances clients sont des actifs financiers courants. Elles sont évaluées initialement à la juste valeur, qui correspond, en règle générale, à leur valeur nominale.

Le cas échéant, ces créances sont diminuées d'une provision pour dépréciation, pour les ramener à leur valeur nette de réalisation estimée. Les provisions pour dépréciation des créances clients sont déterminées en fonction de leur antériorité, des risques de non-recouvrement identifiés et reflètent les pertes de crédits attendues sur la durée de vie.



6.6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition, non soumis à des variations significatives de valeur, offrant une grande liquidité.

Les placements classés en équivalents de trésorerie ayant une maturité supérieure à 3 mois ont des options de sortie sans pénalités exerçables à tout moment, initialement prévues au contrat, et n'ont pas de risque de valeur lié au niveau de rémunération minimum acquise.

La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture.

6.7. Dépréciation des actifs

Dans le cadre de la norme IAS 36 « Dépréciations des actifs », la valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau auquel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Acteur majeur dans le monde du Business Process Services, le Groupe dans son activité de services et technologies accompagne les entreprises dans leurs transformations digitales. L'offre globale qui combine Services et Technologies, la stratégie globale qui est de renforcer ses activités à travers une plus grande diversité géographique et économique et les synergies au sein du Groupe conduisent à l'existence et la présentation d'un seul secteur d'activité. En raison de l'interdépendance des sociétés, il n'a pas été identifié d'UGT plus petite que le secteur d'activité pour les besoins de la réalisations des tests de dépréciation des écarts d'acquisition.

Les flux de trésorerie retenus sont issus des prévisions de l'UGT couvrant les cinq prochains exercices et sont actualisés par application d'un coût moyen pondéré du capital déterminé en fonction de l'activité de l'UGT.

Une dépréciation est comptabilisée en raison de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable des actifs, cette dernière étant la plus grande valeur entre la valeur d'utilité et la juste valeur de marché diminuée des coûts de cession.

La dépréciation ainsi déterminée est imputée en priorité sur les écarts d'acquisitions puis au prorata des valeurs comptables des autres actifs.

6.8. Provisions

Des provisions sont constatées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite vis-à-vis du tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources.

6.8.1. Provisions pour restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée quand un plan de restructuration formalisé et détaillé a été approuvé par l'organe compétent, et quand le Groupe a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que ce plan sera mis en œuvre soit en commençant à exécuter le plan soit en leur annonçant ses principales caractéristiques.

La provision inclut uniquement les dépenses liées au plan comme notamment les coûts liés aux fermetures de sites.

6.8.2. Autres provisions

D'une manière générale, chacun des litiges et risques connus, dans lesquels le Groupe est impliqué, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils



externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Elles comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature fiscale, sociale et des litiges commerciaux.

6.9. Régimes de retraite et indemnités de cessation de services

Le Groupe offre à ses employés différents régimes de retraite, indemnités de fin de carrière, primes liées aux médailles du travail et autres avantages postérieurs à l'emploi afférents à son personnel retraité et actif. Les caractéristiques spécifiques de ces plans varient selon les lois et réglementations applicables dans chaque pays et suivant la politique propre à la filiale.

Ils comportent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

6.9.1. Régimes à cotisations définies

Les cotisations dues au titre des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées. L'employeur n'apporte pas de garantie sur le niveau futur des avantages versés au salarié ou retraité. La charge annuelle correspond à la cotisation due au titre de l'exercice qui libère l'employeur de toute obligation ultérieure.

6.9.2. Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies sont ceux par lesquels l'employeur garantit le niveau futur des prestations définies dans l'accord, le plus souvent en fonction du salaire et de l'ancienneté du salarié.

Ils peuvent soit être financés par des versements à des fonds spécialisés dans la gestion des montants reçus, soit être gérés de manière interne.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements de retraite et assimilés sont provisionnés et déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. La valorisation des engagements tient compte de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques telles que taux d'inflation et taux d'actualisation approprié pour chaque pays.

Les montants comptabilisés au bilan au titre de ces régimes correspondent à la valeur actuarielle des engagements, telle que définie ci-avant, moins la juste valeur des actifs de régimes (fonds de pension externes).

Les écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies postérieures à l'emploi, qui proviennent d'une part des changements d'hypothèses actuarielles et d'autre part des écarts d'expérience, sont reconnus en contrepartie des capitaux propres, nets d'impôts différés selon l'option de l'amendement à IAS 19.

Les évaluations des engagements sont calculées par des actuaires indépendants.

Les effets significatifs d'une liquidation ou d'une réduction sur un régime postérieur à l'emploi à prestations définies, sont constatés intégralement par le biais du compte de résultat.

6.10. Avantages accordés au personnel et réglés par remise d'instruments de capitaux propres

Des attributions gratuites d'actions ordinaires peuvent être accordées à un certain nombre de salariés du Groupe dans le cadre de la mise en place au sein du Groupe d'un dispositif de rétribution différée sous forme de plans de fidélisation et de performance. Les bénéficiaires deviendront propriétaires des actions de la société à l'issue de la période d'acquisition sous réserve d'avoir rempli les conditions d'acquisition fixées par le Plan.

Les actions attribuées font l'objet d'une évaluation déterminée par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés appréciée à la date d'octroi. Cette évaluation tient compte de



la durée de la période d'acquisition ainsi que du cours de l'action sous-jacente. Il n'a pas été tenu compte d'un taux de rotation des bénéficiaires, ceux-ci étant supposés présents à la date d'acquisition des actions.

Le coût des opérations réglées en actions est comptabilisé en charge avec, en contrepartie, une augmentation correspondante des capitaux propres, sur une durée qui se termine à la date à laquelle le bénéficiaire salarié devient créancier de la gratification. Aucune charge n'est reconnue au titre des avantages dont les titulaires ne remplissent pas les conditions exigées pour acquérir un droit de créance définitif.

6.11. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue.

Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs ou groupes d'actifs, sur la ligne « actifs destinés à être cédés ou abandonnés » du bilan dès lors qu'ils sont matériels. Ces actifs ou groupes d'actifs sont mesurés au plus bas de leur valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession. Les passifs d'un groupe d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés sur la ligne « passifs liés aux actifs destinés à être cédés ou abandonnés » du bilan.

6.12. Passifs financiers

6.12.1. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les passifs financiers sont principalement constitués de dettes financières courantes et non courantes auprès d'établissements de crédit. Ces passifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, de laquelle sont déduits le cas échéant des coûts de transaction directement rattachables. Ils sont ensuite évalués au coût amorti, sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

6.12.2. Options de vente consenties à des tiers sur des actions de filiales consolidées

Les engagements d'achats donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale sont comptabilisés en passifs financiers pour la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option lorsque cette option est à prix fixe, et pour sa juste valeur lorsque cette dernière est à prix variable. Depuis l'application de la version révisée de la norme IAS 27, les options émises sont traitées comme des transactions entre actionnaires (impacts enregistrés dans les capitaux propres).

6.12.3. Instruments financiers dérivés

Tous les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur.

- **Dérivés qualifiés de couverture :**

Le Groupe utilise la possibilité offerte par la norme IFRS 9 d'appliquer la comptabilité de couverture en cas de couverture de flux de trésorerie (par exemple emprunt à taux variable swappé à taux fixe), la variation de la juste valeur du dérivé est inscrite en résultat pour la part inefficace et en autres éléments du résultat global pour la part efficace.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- les instruments de couverture et les éléments couverts constituant la relation de couverture sont tous éligibles à la comptabilité de couverture ;
- la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place ; et
- l'efficacité de la couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.



- Dérivés non qualifiés de couverture :

Lorsqu'un instrument financier dérivé n'a pas été (ou n'est plus) qualifié de couverture, ses variations de juste valeur successives sont comptabilisées directement en résultat de la période, au sein de la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

6.13. Compte de résultat

Le compte de résultat consolidé adopte une présentation par nature.

6.13.1. Chiffre d'affaires

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires » constitue le cadre de référence permettant de déterminer si des revenus doivent être comptabilisés, pour quel montant et à quelle date.

Le chiffre d'affaires est égal au montant des ventes de produits et services liés aux activités courantes de l'ensemble constitué par les sociétés commerciales consolidées par intégration globale.

Les activités opérationnelles recouvrent toutes les activités dans lesquelles une entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités connexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les produits provenant de prestations de services sont enregistrés en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés. Aucun revenu n'est comptabilisé en cas d'incertitudes significatives quant au recouvrement du prix de la transaction, ou des coûts associés.

Le groupe mène chaque année une revue des contrats significatifs des activités et en particulier, le Groupe a étudié les sujets suivants :

- Identification des obligations de prestations distinctes notamment dans les contrats pour lesquels le Groupe conçoit la solution pour le compte d'un client et commercialise la solution conçue
- Distinction « Agent/Principal » dans le cadre de contrats pour lesquels le Groupe est amené à revendre des matériels et logiciels et prestations de services achetés à des fournisseurs tiers. Selon IFRS 15, le Groupe est considéré comme « principal » lorsqu'il obtient le contrôle des logiciels et matériels et prestations de services avant de les transférer au client et comptabilise ces transactions au compte de résultat sur une base brute avec comptabilisation des achats en charges d'exploitation.
- Mesure de l'avancement des prestations au forfait ou d'infogérance : conformément à IFRS 15, la mesure de l'avancement basé sur des jalons techniques ne peut plus être utilisée.

En conséquence, la reconnaissance du revenu au sein du groupe Pixel Holding est conforme à la norme IFRS15.

6.13.2. Charges de personnel

Le poste « charges de personnel » inclut la participation des salariés, ainsi que les avantages accordés au personnel et réglés par remise d'instruments de capitaux propres.

6.13.3. Impôts sur les résultats

Le poste « impôts sur les résultats » comprend la somme des impôts exigibles (y compris la CVAE) et des impôts différés.

Des impôts différés sont comptabilisés pour tenir compte de l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales de certains éléments actifs et passifs du bilan consolidé. Ils sont calculés selon la méthode bilancielle avec application du report variable, sans actualisation.



PIXELHOLDING

Les impôts différés sont évalués en utilisant le taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur à la clôture et applicables lorsque les différences temporaires se résorberont.

Les pertes fiscales reportables font l'objet de la reconnaissance d'un impôt différé à l'actif du bilan dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les différences temporelles correspondantes pourront être imputées.

Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'horizon de recouvrement des reports fiscaux déficitaires fixé par le Groupe est de 8 ans ou d'une durée majorée avec des résultats fiscaux futurs pondérés d'un risque de non réalisation.

6.14. Résultat net par action (RNPA)

Le résultat net par action a été calculé en conformité avec la norme IAS 33. L'information présentée est calculée selon les deux méthodes suivantes :

- RNPA : résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions en circulation pendant l'exercice,
- RNPA dilué : résultat net part du Groupe rapporté au nombre d'actions en circulation pendant l'exercice, augmenté du nombre d'actions dilutives potentielles relatives aux options de souscription d'actions et aux plans d'attribution d'actions gratuites.

6.15. Information sectorielle

Le Groupe Pixel Holding présente la répartition de son chiffre d'affaires et de ses actifs sectoriels non courants par secteur géographique divisé en trois zones distinctes : France, EMEA (Europe Moyen Orient et Afrique) hors France et Amérique du Sud.

**NOTE 3 - ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES OU ABANDONNEES**

Au 31 décembre 2020, les activités destinés à être cédées ou abandonnées concernent les sociétés espagnoles Graddo II, BPO Solutions Spain et Diagonal Company Services et Solutions en cours de cession.

Les actifs et passifs de ces sociétés ont été reclassés en Actifs et Passifs destinés à être cédés. L'écart d'acquisition alloué aux activités cédées a été déterminé en utilisant l'EBITDA, le critère le plus pertinent pour déterminer la valeur relative des entités cédées par rapport à la valeur globale du Groupe. Il s'élève à 15,6 millions d'euros. Le montant de la dépréciation des actifs s'est élevé à 30 millions d'euros.

Au 31 décembre 2020, le résultat net des activités destinées à être cédées ou abandonnées est composé essentiellement du résultat net après impôts de l'activité non poursuivie ainsi que la perte de valeur reflétant la juste valeur diminuée des coûts de ventes des sociétés en-cours de cession.

En 2019, le nouvel actionnaire de CPoR Devises a fait valoir ses droits au titre de la garantie de passif : il a demandé réparation selon les conditions définies dans le contrat de cession du 3 juillet 2018. Le paiement de 725 milliers d'euros a été effectué sur le premiers semestre 2020.

Les tableaux ci-dessous présentent les résultats et les actifs et passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées.

- Résultat des activités destinées à être cédées ou abandonnées**

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	63 774	83 339
Autres produits opérationnels	445	446
Achats consommés	-5 274	-8 373
Charges de personnel	-45 332	-55 386
Autres charges opérationnelles	-11 212	-13 062
Impôts et taxes	-163	-234
Dotations aux amortissements et aux provisions	-4 677	-4 864
Résultat opérationnel courant	-2 440	1 866
Autres charges et produits opérationnels non courants	-406	-3 420
Résultat opérationnel	-2 846	-1 555
Coût de l'endettement financier net	-121	-156
Autres charges et produits financiers	-191	-19
Résultat avant impôt	-3 157	-1 731
Impôts sur les résultats	3 459	591
Participation dans des entreprises associées	0	-9
Résultat net des activités destinées à être cédées avant dépréciation	303	-1 149
Dépréciation des actifs destinés à être cédés	-29 987	0
Résultat net des activités destinées à être cédées	-29 684	-1 149

Il n'y a pas d'autres charges et produits enregistrés directement en capitaux propres.



- Actifs et passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Écarts d'acquisition (1)	0	
Autres immobilisations incorporelles (2)	3 134	
Immobilisations corporelles	2 022	
Droit d'utilisation des immobilisations corporelles	6 039	
Titres mis en équivalence	31	
Actifs financiers non courants	550	
Impôts différés	1 852	
Clients et comptes rattachés	18 525	
Autres créances et comptes de régularisation	2 310	
Impôt courant actif	331	
Disponibilités et équivalents de trésorerie	54 935	
Actifs destinés à être cédés	89 729	0
Dettes de loyers non courant	4 347	
Impôts différés	365	
Provisions pour risques et charges	192	
Dettes financières à court terme	3 014	
Dettes de loyers courant	1 830	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 593	
Impôt courant passif	140	
Autres passifs	54 735	726
Passifs liés aux activités abandonnées	72 216	726

(1) L'évaluation à la juste valeur des actifs destinés à être cédés a conduit à la reconnaissance d'une perte de valeur d'un montant de 15,6 millions d'euros affectée à l'écart d'acquisition.

(2) L'évaluation à la juste valeur des actifs destinés à être cédés a conduit à la reconnaissance d'une perte de valeur d'un montant de 14,4 millions d'euros affectée à la relation clientèle.

NOTE 4 - VARIATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1. Variations de Périmètre de l'exercice 2020

1.1. Acquisitions et créations de sociétés en 2020

- Complément d'acquisition de la société Gestion Externa, basée au Chili, initialement acquise le 27 décembre 2015. Le pourcentage de participation du Groupe est passé de 43,4% à 82,3%.
- Complément d'acquisition le 15 mai 2020 et cession interne des titres Diagonal Gestión Chile le 28 octobre 2020 à Tessi SA contribuant à augmenter les pourcentages de participation du Groupe des sociétés: Gestiona Agencia Habitacional à 82,3% (Chili), Gestiona Procesos Chile (Chili) à 82,3%, GI Qualitas Limitada (Chili) à 82,3%, Servicios Externos Gestiona (Mexique) à 82,3% et Tessi Colombia SAS à 65,8%.
- En juin 2020, augmentation des pourcentages de participation du Groupe dans les sociétés suivantes du groupe ADM: ADM Value Gestion (Maroc) à 82,3%, CRM Online (Maroc) à 82,3%, CRM Value (Maroc) à 82,3%, CRM Value Technology (Maroc) à 41,1%, Direct Value (Maroc) à 41,1 %, MDC à 41,1% et MadaM Value (Madagascar) à 66,1%.
- Complément d'acquisition de la société Tessi SA. Le pourcentage de détention du Groupe dans la société est passé de 74,2 % au 31 décembre 2019 à 82,3 % au 31 décembre 2020.



1.2. Autres mouvements sur l'année 2020

- Fusion-absorption de la société Mutua par la société Owliance SAS en date du 31 décembre 2020 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2020.
- Fusion-absorption de la société Promotion Marketing Communication par la société Tessi TMS en date du 31 décembre 2020 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2020.
- Fusion-absorption de la société Tessi Consulting par la société GDOC Lasercom France en date du 31 décembre 2020 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2020.
- Transmission universelle de patrimoine de la société XWZ 32 à la société Tessi SA en date du 23 décembre 2020 avec effet rétroactif fiscal au 1^{er} janvier 2020 puis dissolution de la société XWZ 32.
- Liquidation effective des sociétés Néassur, Tessi Documents Solutions Germany et Gestion Externa Colombia sur l'exercice 2020.

2. Variations de Périmètre de l'exercice 2019

2.1. Acquisitions et créations de sociétés en 2019

- Création le 16 janvier 2019, et entrée dans le périmètre de consolidation par intégration globale, de la société GIE Hauts De France Editique, basée à Beaurains (France). Le pourcentage de participation du groupe dans la société s'élève à 37,8%.
- Création en date du 29 novembre 2019 et consolidation par intégration globale de la société TESSI PERU, S.A.C. Le pourcentage de participation du groupe est de 72,7%. La société n'a pas d'activité sur la période.
- Complément d'acquisition, au 29 mars 2019 et au 12 juillet 2019 de la société Insynergy Consulting, basée en Espagne, initialement acquise le 27 décembre 2015. Le pourcentage de participation du Groupe est passé de 36,9% à 72,4%.
- Acquisition par Tessi SA le 5 septembre 2019 et consolidation par intégration globale de la société Orone France, éditeurs de logiciels de traitement de flux (chèques) et distributeur de scanners. Le pourcentage de participation du groupe s'élève à 74,2%. La première consolidation d'Orone fait ressortir un écart d'acquisition de 1,9 millions d'euros. Cet écart est susceptible d'être modifié dans les 12 mois suivants.
- Acquisition par Tessi SA le 11 décembre 2019 et consolidation par intégration globale de la société ADM Value, basée en France, et de ses filiales basées en Espagne, Maroc, Sénégal et Madagascar. Le pourcentage d'intérêt du groupe dans la société ADM Value s'élève à 74,2%. La première consolidation fait ressortir un écart d'acquisition d'un montant de 91,8 millions d'euros. Cet écart est susceptible d'être modifié dans les 12 mois suivants.
- Complément d'acquisition de la société Tessi SA, suite à l'OPAS et aux diverses opérations liées à l'acquisition de la société ADM Value. Le pourcentage de participation du Groupe est passé de 54,1% à 74,2%.

2.2. Autres mouvements sur l'année 2019

- Fusion-absorption de la société Atelier Pré Saint Gervais par la société SEDI en date du 31 décembre 2019 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2019.
- Fusion-absorption de la société Grabación de Datos y Documentos, S.L. par la société GRADDO II, S.A.U. en date du 30 septembre 2019, avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2019.
- Dissolution de la société Tessi Document Services (Germany) au 1^{er} juin 2019.



- Chiffre d'affaires

En millions d'euros	31/12/2020	31/12/2019 *
France	363.4	322.9
EMEA hors France	37.4	31.0
Amérique du Sud	11.8	14.9
Chiffre d'affaires	412.6	368.6

* retraité de l'application d'IFRS 5 (voir Note 3)

- Actifs sectoriels non courants

En millions d'euros	31/12/2020	31/12/2019
France	394.8	379.0
EMEA hors France	26.8	81.1
Amérique du Sud	3.9	4.0
Actifs sectoriels non courants	425.4	464.1

Les actifs sectoriels non courants intègrent les droits d'utilisation sur immobilisations corporelles.

NOTE 6 - CHARGES DE PERSONNEL

1. Frais de personnel

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019*
Salaires et traitements	190 309	163 585
Charges sociales	56 158	51 121
Participation des salariés	2 108	2 459
Paieement en actions	914	821
Total	249 489	217 986

* retraité de l'application de la norme IFRS 5 (voir Note 3)

Au cours de l'exercice 2020 et au plus fort de la crise sanitaire liée au virus du Covid-19, le groupe Pixel Holding a eu recours à du chômage partiel principalement en France et en Espagne pour les sociétés destinées à être cédées et abandonnées.

Le montant des aides reçues en France au titre du chômage partiel s'élève à 2,6 millions d'euros.

2. Effectifs

Effectifs présents à la date de clôture	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	1 065	1 024
Non cadres	12 577	12 025
Total	13 642	13 049

Les effectifs présents à la clôture 2020 incluent les effectifs des sociétés espagnoles cédées le 8 janvier 2021 (1 846 personnes au 31 décembre 2020 dont 214 cadres, et 2 189 personnes au 31 décembre 2019 dont 237 cadres).

De plus, les effectifs présents au 31 décembre 2019 incluent les effectifs d'ADM Value et ses filiales soit 28 cadres et 3 695 non cadres.



1. Autres produits opérationnels

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019*
Subvention d'exploitation	130	47
Reprises amortissements et provisions	1 199	737
Autres produits opérationnels	2 840	2 565
Total autres produits opérationnels	4 170	3 349

* retraité de l'application de la norme IFRS 5 (voir Note 3)

2. Autres charges opérationnelles

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019*
Autres services extérieurs	31 671	31 258
Autres charges externes	22 271	22 052
Autres charges opérationnelles	576	-18
Total autres charges opérationnelles	54 518	53 291

* retraité de l'application de la norme IFRS 5 (voir Note 3)

Les autres services extérieurs incluent le retraitement lié à l'application de la norme IFRS16 au 1^{er} janvier 2019, le montant des loyers retraités s'élèvent à 8,7 millions d'euros au titre de 2019 et à 12,0 millions d'euros au titre de 2020.

3. Autres charges et produits opérationnels non courants

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019*
Plus ou moins-values de cession	628	1 019
Coûts de restructuration	-1 563	-868
Autres charges et produits opérationnels non courants	-1 391	13 480
Total autres charges et produits opérationnels non courants	-2 325	13 629

* retraité de l'application de la norme IFRS 5 (voir Note 3)

En 2020, le groupe Pixel Holding a dégagé une plus-value de cession de 0,7 millions d'euros lors de la cession de titres non consolidés détenue par la filiale ADM Value.

Les coûts de restructuration s'élèvent à 1,6 millions d'euros et portent principalement sur les sociétés françaises (l'activité marketing a souffert de la crise sanitaire) et chiliennes.

Les autres charges et produits opérationnels non courants correspondent principalement aux coûts des études stratégiques et honoraires liés à l'activité du Groupe (organisation juridique, croissance externe...)

En 2019, la vente par Tessi SA, le 26 mars 2019, pour un montant de 20 millions d'euros des quatre immeubles qu'elle détenait (Coulommiers, Le Haillan, Lyon et Nanterre) a dégagée une plus-value de cession nette de frais de 0,9 million d'euros.

Les autres charges opérationnelles d'un montant de 3 millions d'euros non courantes correspondent principalement aux coûts des études stratégiques et honoraires liés à l'activité du Groupe en termes de croissance externe (notamment avec l'acquisition d'ADM Value) ainsi que les coûts de mise en œuvre de la marque unique.

Elles sont compensées par les autres produits opérationnels non courants dont la révision du complément de prix d'acquisition des titres de la société Dhimyotis (produit de 14,2 millions d'euros) et la reconnaissance d'un produit de 3,3 millions d'euros lié à la fin d'un litige né en 2007.



NOTE 8 - DETAIL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019 *
Amortissements	29 081	22 489
Provisions	3 146	1 911
Total	32 227	24 400

* retraité de l'application d'IFRS 5 (voir Note 3)

Les amortissements incluent 11,1 millions d'euros d'amortissements sur droit d'utilisation des immobilisations corporelles au 31 décembre 2020, et 8,4 millions d'euros au 31 décembre 2019, suite à l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

NOTE 9 - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019*
Produits financiers sur trésorerie	54	75
Charges financières sur emprunts	-14 423	-11 921
Charges financières sur dettes locatives	-1 335	-638
Coût de l'endettement financier net	-15 703	-12 484
Autres produits financiers	2 284	1 041
Autres charges financières	-2 941	-2 290
Autres charges et produits financiers	-657	-1 250
Total charges et produits financiers	-16 360	-13 735

* retraité de l'application d'IFRS 5 (voir Note 3)

Les emprunts bancaires étant évalués selon la méthode du coût amorti, les charges financières sur emprunts reflètent le taux d'intérêt effectif.

En 2020, les autres charges financières comprennent une perte de change de 656 milliers d'euros pour réévaluation des dettes locatives liées à l'application de la norme IFRS 16.



1. Analyse de la charge d'impôt

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019*
Impôts exigibles sur le résultat de l'exercice	8 708	8 344
Ajustements relatifs à des exercices antérieurs	132	
Autres impôts exigibles (CVAE et Crédits d'impôts)	3 570	3 280
Impôts exigibles	12 411	11 623
Liés à la naissance ou à la résorption des différences temporaires	-1 673	200
Autres impôts différés (y compris report variable)	944	7
Impôts différés	-729	206
Impôts sur les résultats	11 682	11 830

* retraité de l'application d'IFRS 5 (voir Note 3)

2. Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôts

En milliers d'euros	31/12/2020	Taux 2020	31/12/2019*	Taux 2019
Résultat net part du Groupe de l'ensemble consolidé	-19 613		16 711	
Intérêts minoritaires	3 178		8 448	
Résultat net de l'ensemble consolidé	-16 435		25 159	
Résultat net des sociétés mises en équivalence	98		0	
Résultat des activités destinées à être cédées ou abandonnées	-29 684		-1 149	
Résultat net des sociétés intégrées	13 151		26 308	
Charge d'impôt du Groupe	11 682		11 830	
Résultat avant impôts	24 833		38 138	
Dépréciation des écarts d'acquisition				
Résultat avant impôts et dépréciation des écarts d'acquisition	24 833		38 138	
Taux d'imposition en France		31.00 %		33.33 %
Charge d'impôt théorique	7 698		12 711	
Rapprochement :				
Différences permanentes	698		-2 179	
Impact des différences de taux d'imposition	-1 859		-1 309	
Crédits d'impôts	-211		-431	
CVAE Nette d'impôts	2 609		2 474	
Reconnaissance d'impôts différés sur les déficits fiscaux et autres différences temporelles déductibles non reconnus antérieurement	259		0	
Non reconnaissance et neutralisation d'impôts différés actifs sur les déficits reportables ou sur les autres différences temporelles déductibles	1 672		564	
Effet du report variable sur les impôts différés	691			
Autres	124			
Taux d'impôt effectif		47.04 %		31.02 %
Charge d'impôt réelle	11 682		11 830	

* retraité de l'application d'IFRS 5 (voir Note 3)



Le taux d'impôt d'effectif tient compte de la CVAE et bénéficiait en 2019 d'un impact favorable des différences permanentes.

3. Différences permanentes

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019*
Charges non déductibles et produits non imposables	698	1 085
Autres		-3 264
Différences permanentes	698	-2 179

* retraité de l'application d'IFRS 5 (voir Note 3)

En 2019, la révision du complément de prix d'acquisition des titres de Dhimyotis a généré un produit non fiscalisé de 14,2 millions d'euros.

4. Origine des impôts différés actifs et passifs

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020			31/12/2019		
	Actifs	Passifs	Net	Actifs	Passifs	Net
Immobilisations		25 652	-25 652		23 872	-23 872
Amortissements (Crédits-Baux)			0		0	0
Charges à payer / Produits à recevoir	775		775	1 248		1 248
Investissement Outre-Mer	0		0			0
Autres actifs	179		179	1 442		1 442
Provisions (IFC - Pensions)	7 929		7 929	7 487		7 487
Autres passifs	753		753	200		200
Reports fiscaux déficitaires	4 704		4 704	7 335		7 335
Impôts différés sociaux	504		504	373		373
Impôts différés nets	14 844	25 652	-10 808	18 084	23 872	-5 788
Impôts différés actifs au bilan			14 157			16 990
Impôts différés passifs au bilan			24 965			22 778



En milliers d'euros

Montant brut au 31 décembre 2019	270 290
Dépréciations cumulées	0
Net au 31 décembre 2019	270 290
Acquisitions	0
Variation de périmètre	0
Réaffectation des écarts d'acquisition provisoires	-24 742
Écarts de conversion	0
Reclassement des actifs destinés à être cédés ou abandonnés	-15 591
Autres	0
Ecart d'acquisition brut au 31 décembre 2020	229 957
Dépréciations	0
Dépréciations cumulées	0
Net au au 31 décembre 2020	229 957

Les écarts d'acquisition sont constatés à la date d'acquisition sur la base de l'allocation provisoire du prix d'acquisition.

Le Groupe ajuste cette allocation provisoire au cours de la période d'allocation (n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition) pour refléter les valeurs finales de certains actifs et passifs comme les actifs incorporels, les avantages du personnel, les passifs éventuels et les soldes d'impôts courants et différés.

Le Groupe a ajusté l'écart d'acquisition constaté lors de l'acquisition d'ADM Value en 2019. La relation client est un actif identifiable qui a été valorisé à 33 millions d'euros sur la base d'une approche de valorisation par les surprofits et amortissable sur une durée de 15 ans. La valeur des écarts d'acquisition a été réduite de 24,7 millions d'euros net d'impôt.

Les écarts d'acquisition ont été soumis à un test de dépréciation conformément à la méthode comptable exposée en Note 2 - § 6.7.

Le groupe est constitué d'une seule Unité Génératrice de Trésorerie. Sa valeur d'utilité est calculée selon la méthode « Discounted Cash Flow ». Les principales hypothèses actuarielles pour réaliser le test de dépréciation de valeur de l'UGT sont les suivantes :

- nombre d'année sur lequel les flux de trésorerie sont estimés : cinq ans, sur la base des données issues du processus budgétaire pour la première année, d'un business plan réalisé sur trois ans et d'une extension de ce processus pour les deux années suivantes,
- coût moyen pondéré du capital (WACC) de 8,53 %. En 2019, il s'élevait à 8,29%.
- taux de croissance à long terme au-delà de la période de 5 ans de 1 %.

La crise sanitaire, bien qu'exceptionnelle brutale et durable, ne remet pas en cause les modèles économiques du Groupe. L'année 2020 a été marquée par une baisse ponctuelle du chiffre d'affaires sur le deuxième trimestre. L'activité a repris sur le mois de juin et s'est confirmée sur le deuxième semestre. Le Groupe a montré une forte résilience et continue d'assurer un suivi régulier de la situation afin d'adapter ses mesures en fonction de l'évolution de la pandémie.

Le résultat du test de dépréciation n'a pas conduit au 31 décembre 2020 à la reconnaissance de perte de valeur.

Par ailleurs, les analyses de sensibilité effectuées en faisant varier notamment :

- les hypothèses financières (WACC +1,0 point, croissance à long terme -1,0 point), et
- les hypothèses économiques (taux de croissance du chiffre d'affaires < -2 points générant un taux de résultat opérationnel courant de -1 point)

ne mettent pas en évidence de valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable de l'UGT.

NOTE 12 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Analyse de la variation

<i>En milliers d'euros</i>	Total	Frais de Recherche et Développement	Concessions, brevets, licences	Logiciels en crédit-bail	Autres immos incorporelles	Immos incorporelles en cours	Avances et acomptes
Valeur brute à l'ouverture	137 125	9 835	18 122	0	103 319	5 696	151
Cumul des amortissements	-33 818	-6 285	-10 355	0	-17 177	0	0
Cumul des dépréciations	-664	0	-514	0	-150	0	0
Valeur nette au 1er janvier 2020	102 644	3 550	7 253	0	85 992	5 696	151
Acquisitions (y compris immobilisations générées en interne)	9 948	1 887	3 956	0	0	3 371	734
Entrées de périmètre (net)	32 989	0	0	0	32 989	0	0
Sorties de périmètre (net)	0	0	0	0	0	0	0
Cessions (net)	-42	0	-42	0	0	0	0
Virements poste à poste	-20	0	3 694	0	0	-3 624	-90
Écarts de conversion (net)	-30	0	-14	0	0	-16	0
Autres	-54	0	-54	0	0	0	0
Variations des immobilisations incorporelles destinées à être cédées	425	0	435	0	0	0	-10
Reclassement des activités destinées à être cédées	-24 586	0	-5 008	0	-19 586	-2	10
Valeur brute à la clôture	155 756	11 722	21 090	0	116 723	5 425	795
Dotations aux amortissements	-10 413	-1 442	-2 131	0	-6 840	0	0
Dotations aux provisions	24	0	24	0	0	0	0
Entrées de périmètre (Dotations nettes)	0	0	0	0	0	0	0
Sorties de périmètre (Dotations nettes)	0	0	0	0	0	0	0
Cessions (Reprises nettes)	96	0	96	0	0	0	0
Virements de poste à poste (Dotations nettes)	44	0	44	0	0	0	0
Écarts de conversion (Dotations/reprises nettes)	14	0	14	0	0	0	0
Autres	1	0	1	0	0	0	0
Variations des immobilisations incorporelles destinées à être cédées	-1 879	0	-972	0	-907	0	0
Reclassement des activités destinées à être cédées	7 057	0	2 886	0	4 171	0	0
Cumul des amortissements	-38 899	-7 727	-10 418	0	-20 753	0	0
Cumul des dépréciations	-640	0	-490	0	-150	0	0
Valeur nette au 31 décembre 2020	116 217	3 995	10 182	0	95 821	5 425	795



• Analyse des variations des immobilisations corporelles

	Total	Terrains	Construction	Install. techn., matériels info et ind.	Autres immos corporelles	Immos en cours	Avances et acomptes
<i>En milliers d'euros</i>							
Valeur brute à l'ouverture	48 777	2 069	7 259	11 385	26 361	775	926
Cumul des amortissements	-16 177	0	-1 462	-366	-14 348	0	0
Cumul des dépréciations	0	0	0	0	0	0	0
Valeur nette au 1er janvier 2020	32 600	2 069	5 796	11 020	12 014	775	926
Acquisitions (y compris immobilisations générées en interne)	7 046	0	3	2 030	4 131	120	763
Entrées de périmètre (net)	0	0	0	0	0	0	0
Sorties de périmètre (net)	0	0	0	0	0	0	0
Cessions (net)	-402	0	0	-84	-318	0	0
Virements de poste à poste (net)	3 987	0	0	4 680	416	-211	-898
Écarts de conversion (net)	-737	10	14	-207	-544	-9	0
Autres	-122	0	0	-51	277	0	-348
Variations des immobilisations corporelles destinées à être cédées	178	0	0	74	105	0	0
Reclassement des activités destinées à être cédées	-3 856	0	0	433	-4 289	0	0
Valeur brute à la clôture	54 870	2 078	7 276	18 259	26 140	674	442
Dotations aux amortissements	-7 457	0	-394	-3 657	-3 406	0	0
Dotations aux provisions	3	0	0	3	0	0	0
Entrées de périmètre (Dotations nettes)	0	0	0	0	0	0	0
Sorties de périmètre (Dotations nettes)	0	0	0	0	0	0	0
Cessions (Reprises nettes)	407	0	0	144	263	0	0
Virements de poste à poste (Dotations nettes)	-3 902	0	0	-3 701	-201	0	0
Écarts de conversion (Dotations/reprises nettes)	464	0	4	118	342	0	0
Autres	-3	0	0	0	-3	0	0
Variations des amortissements des immobilisations corporelles destinées à être cédées	-518	0	0	-385	-133	0	0
Retraitements des activités destinées à être cédées	1 834	0	0	-949	2 783	0	0
Cumul des amortissements	-25 356	0	-1 853	-8 801	-14 702	0	0
Variations des provisions des immobilisations des activités destinées à être cédées	0	0	0	0	0	0	0
Retraitements des activités destinées à être cédées	0	0	0	0	0	0	0
Cumul des dépréciations	0	0	0	0	0	0	0
Valeur nette au 31 décembre 2020	29 514	2 078	5 423	9 458	11 438	674	442



• Analyse des variations des droits d'utilisation sur immobilisations corporelles

	Total	Construction	Install. techn., matériels info et ind.	Autres immos corporelles
<i>En milliers d'euros</i>				
Valeur brute à l'ouverture	68 621	61 166	4 652	2 803
Cumul des amortissements	-14 564	-9 202	-4 173	-1 189
Cumul des dépréciations	0	0	0	0
Valeur nette au 1er janvier 2020	54 057	51 964	479	1 614
Investissements	11 516	10 773	130	613
Entrées de périmètre (net)	0	0	0	0
Sorties de périmètre (net)	0	0	0	0
Cessions (net)	-1 352	-1 123	-62	-167
Virements de poste à poste (net)	-3 926	0	-3 845	-81
Écarts de conversion (net)	-744	-726	-9	-9
Variations des immobilisations des activités destinées à être cédées	-13	-129	0	116
Retraitements des activités destinées à être cédées	-9 478	-9 208	0	-270
Valeur brute à la clôture	64 624	60 753	4 648	3 005
1ère application norme IFRS 16	0	0	0	0
Dotations aux amortissements	-10 967	-10 007	-218	-743
Entrées de périmètre (Dotations nettes)	0	0	0	0
Sorties de périmètre (Dotations nettes)	0	0	0	0
Cessions (Reprises nettes)	849	626	62	161
Écarts de conversion (Dotations/reprises nettes)	99	94	0	4
Variations des amortissements des immobilisations des activités destinées à être cédées	-1 389	-1 304	-3	-82
Retraitements des activités destinées à être cédées	3 454	3 314	5	135
Cumul des amortissements	-18 655	-16 479	-544	-1 632
Cumul des dépréciations	0	0	0	0
Valeur nette au 31 décembre 2020	45 969	44 274	322	1 373



NOTE 14 - IMMEUBLE DE PLACEMENT

<i>En milliers d'euros- Évaluation au coût historique</i>	31/12/2020	31/12/2019
Valeur brute à l'ouverture	859	827
Cumul des amortissements	-132	-96
Cumul des pertes de valeur	0	0
Valeur nette à l'ouverture	726	731
Variation de périmètre (net)	0	0
Cessions (net)	0	0
Dotation aux amortissements	-34	-36
Perte de valeur	0	0
Écarts de conversion (net)	4	32
Valeur brute à la clôture	863	859
Cumul des amortissements	-166	-132
Cumul des pertes de valeur	0	0
Valeur nette à la clôture	696	726

NOTE 15 - TITRES MIS EN EQUIVALENCE

L'évolution du poste « Titres mis en équivalence » s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Valeur à l'ouverture	1 507	40
Résultat des entreprises associées	98	-9
Variation de Périmètre		1 476
Ecart de conversion	-11	
Reclassement des activités destinées à être cédées	-31	
Autres variations	-1	
Valeur à la clôture	1 562	1 507

NOTE 16 - ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

1. Détails des actifs financiers non courants

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Prêts et autres immobilisations financières		
Dépôts, cautionnements et prêts	3 065	3 974
Titres non consolidés		
Titres de participation et autres titres immobilisés	11	501
Créances rattachées aux autres titres immobilisés		
Total valeurs brutes	3 076	4 475
Dépréciations cumulées	-9	-166
Valeur nette	3 067	4 309



2. Analyse de la variation

<i>En milliers d'euros</i>	Total	Titres de part. et autres titres immobilisés	Prêts	Dépôts et cautionnements
Valeur brute à l'ouverture	4 475	501	85	3 889
Cumul des pertes de valeur	-166	-4		-162
Valeur nette à l'ouverture	4 309	497	85	3 727
Acquisitions/Augmentations	270	1	0	269
Entrées de périmètre	0	0	0	0
Sorties de périmètre	0	0	0	0
Cessions (net)	-1 015	-490	-5	-521
Remboursement	0	0	0	0
Revalorisation	0	0	0	0
Virements de poste à poste	59	0	27	32
Écart de conversion	-26	0	0	-26
Variation des activités destinées à être cédées	-136	0	-85	-51
Retraitements des activités destinées à être cédées	-550	0	0	-550
Valeur brute à la clôture	3 076	12	22	3 043
Pertes de valeur (reprises)	157	0	0	157
Cumul des pertes de valeur	-9	-4	0	-5
Valeur nette au 31 décembre 2020	3 067	8	22	3 038

NOTE 17 - CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Valeur brute	113 520	145 628
Dépréciation	-1 964	-3 484
Total valeur nette à l'actif	111 556	142 144
Acomptes reçus et avoirs à établir	-19 361	-14 349
Clients Affranchissements	-4 428	-5 487
Valeur nette clients	87 768	122 309
Valeur nette clients retraitée	87 768	122 309
Chiffre d'affaires TTC (base dernier trimestre) *	130 066	154 212
Ratio clients en jours de chiffre d'affaires	60.73	71.38

Au 31 décembre 2020, le reclassement des créances relatives aux activités destinées à être cédées s'élève à 18,5 millions d'euros.

Les affranchissements sont gérés en débours, et ne font donc pas partie du chiffre d'affaires.

* Le chiffre d'affaires TTC du dernier trimestre 2019 est un chiffre d'affaires proforma intégrant 3 mois de chiffres d'affaires des sociétés du groupe ADM Value acquis en fin d'exercice.

**NOTE 18 - AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION**

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Acomptes versés et avoirs à recevoir	3 889	1 591
Créances sociales	693	792
Créances fiscales	26 112	23 179
Créances diverses	774	4 293
Créances liées aux avances clients de Diagonal Company	0	25
Créances liées aux avances clients de Owlance	28 889	18 206
Charges constatées d'avance	8 811	9 154
Autres créances et comptes de régularisation	69 168	57 239
Impôts exigibles	7 350	8 447
Total	76 518	65 686

Au 31 décembre 2020, le montant des autres créances et comptes de régularisation reclassé en actifs destinés à être cédés s'élève à 2,3 millions d'euros.

NOTE 19 - CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2020, le capital social se compose de 252 421 173 actions d'un montant nominal de 0,01 euros.

	Capital social en nombre d'actions	Capital social en milliers d'euros
Au 1er janvier 2020	252 421 173	2 524
Augmentation de capital en numéraire		
Augmentation de capital par apport en nature		
Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites		
Au 31 décembre 2020	252 421 173	2 524

1. Calcul du résultat par action

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net part du Groupe de l'ensemble consolidé (en K€)	-19 613	16 711
Nombre moyen d'actions en circulation	252 421 173	186 152 710
Résultat net par action en euros	-0.08	0.09

2. Calcul du résultat dilué par action

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net part du Groupe de l'ensemble consolidé (en K€)	-19 613	16 711
Nombre moyen d'actions – dilué	252 421 173	186 152 710
Résultat net dilué par action en euros	-0.08	0.09



3. Ajustements effectués afin de calculer le nombre moyen pondéré d'actions, dilué

	31/12/2020	31/12/2019
Nombre moyen d'actions en circulation	252 421 173	186 152 710
Effet dilutif des plans d'attribution d'actions gratuites	0	0
Nombre moyen d'actions après dilution	252 421 173	186 152 710

4. Plan d'attribution d'actions gratuites

	PLAN 2019		PLAN 2018		PLAN 2017		
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Date d'Assemblée	29/06/2017	29/06/2017	29/06/2017	29/06/2017	29/06/2017	29/06/2017	29/06/2017
Date du Directoire	27/12/2019	27/12/2019	21/12/2018	21/12/2018	21/09/2017	21/11/2017	21/11/2017
Nombre d'actions gratuites	41 824	5 308	26 144	4 122	14 196	1 991	3 416
<i>Dont nombre d'actions pour les mandataires sociaux</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dont nombre d'actions pour les dix premiers attributaires salariés</i>	20 141	4 333	12 324	3 244	8 114	1 991	2 660
Nombre de bénéficiaires	44	15	45	17	26	6	16
Date d'acquisition ou d'attribution effective	27/12/2020	27/12/2021	21/12/2019	21/12/2020	21/09/2018	21/11/2018	21/11/2019
Nombre d'actions gratuites attribuées définitivement	0		17 570		11 233	1 576	

Les critères de performance au titre du plan 2019 n'ont pas été satisfaits, l'attribution des actions de la tranche 1 majorées des actions non attribuées des plans précédents est caduque.

Les actions gratuites accordées aux salariés sont valorisées à leur juste valeur à la date d'attribution (date de décision du Directoire). Les modalités de valorisation de ces instruments de rémunération sont définies dans la Note 2 § 6.11.

La charge IFRS 2 de la période s'élève à 1 130 milliers d'euros dont 216 milliers d'euros sont retraités en activités destinés à être cédées.



NOTE 20 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- Analyse de la variation

<i>En milliers d'euros</i>	Total	Provisions pour restructuration	Autres provisions
Valeur au 1er janvier 2020	5 716	472	5 244
Variation de périmètre	0	0	0
Provisions supplémentaires	1 069	850	219
Augmentation des provisions existantes	0	0	0
Montants repris utilisés	-1 772	-390	-1 382
Montants repris non utilisés	-261	-82	-179
Écart de conversion	6	0	6
Variations des provisions des activités destinées à être cédées	-168	0	-168
Reclassement des activités destinés à être cédées	-192	0	-192
Autres	27	0	27
Valeur au 31 décembre 2020	4 424	850	3 574
Provisions non courantes	219	0	219
Provisions courantes	4 206	850	3 356

Les autres provisions couvrent essentiellement des litiges sociaux, commerciaux ou dans le cadre de la marche normale des activités.

NOTE 21 - PROVISIONS POUR RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

Les provisions pour retraites et engagements assimilés comprennent les obligations liées aux régimes à prestations définies couverts par des actifs (notamment en Suisse) et celles relatives aux indemnités de départs en retraite (notamment en France).

- Principales hypothèses actuarielles

En %	2020	2019
Taux d'actualisation France	0,35%	0,80%
Taux d'actualisation Suisse	0,10%	0,30%
Taux d'augmentation des salaires des cadres France	2,40%	2%
Taux d'augmentation des salaires des non cadres France	1,58%	1%
Taux d'augmentation des salaires Suisse	1,50%	1,50%
Taux d'inflation France	2%	2%
Taux d'inflation Suisse	0,70%	0,70%

Les taux de rendement prospectif des actifs de couverture sont alignés sur les taux d'actualisation.

- Provisions pour retraites et autres avantages par pays

<i>En milliers d'euros</i>	Dette actuarielle	Actifs de couverture	Provisions au bilan
France	23 278	747	22 531
Suisse	27 504	17 154	10 350
Autres	171		171
Valeur à la clôture	50 953	17 901	33 054

- Variations de la valeur nette comptable des provisions**

<i>En milliers d'euros</i>	Dette actuarielle	Actifs de couverture	Provisions au bilan
Valeur à l'ouverture	46 900	17 907	28 993
Variation de périmètre			0
Coût de la période inclu en résultat	1 330	-795	2 125
<i>Coûts des services rendus au cours de la période</i>	3 090		3 090
<i>Effet de l'actualisation</i>	259		259
<i>Rendement attendu des fonds</i>		59	-59
<i>Coûts administratifs et taxes</i>		-50	50
<i>Droits passés : créations/modifications de régimes</i>	1		1
<i>Réductions/Liquidations de régimes</i>	-310		-310
<i>Cession d'activités</i>			0
<i>Prestations versées</i>	-362	-99	-263
<i>Cotisations versées</i>	-1 348	-705	-643
Écarts actuariels	2 629	707	1 922
Effet de la variation des taux de change	94	82	12
Autres mouvements			0
Valeur à la clôture	50 953	17 901	33 054

- Analyse de sensibilité de la dette actuarielle à l'hypothèse du taux d'actualisation**

<i>En milliers d'euros</i>	France	Suisse	Total
Hausse de 0,50%	-1 507	-2 048	-3 555
Baisse de 0,50%	1 662	2 363	4 025



1. Passifs portant intérêt

<i>Exercice 2020 - en milliers d'euros</i>	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	36 732	23 830	268 523	329 085
Obligations locatives	10 453	26 192	10 962	47 607
Dettes financières diverses (participation des salariés incluses)	35 636	2 350	564	38 550
Découverts bancaires	11 814			11 814
Intérêts courus non échus	52			52
Total des passifs portants intérêts	94 687	52 372	280 049	427 107

<i>Exercice 2020 - en milliers d'euros</i>	Total	Emprunts bancaires	Obligations locatives	Dettes financières diverses	Découverts bancaires	Intérêts courus non échus
Valeur à l'ouverture	379 832	309 234	54 439	3 410	12 590	159
Augmentation des dettes avec impact trésorerie	64 841	25 737		35 729	3 353	21
Diminution des dettes avec impact trésorerie	-17 846	-7 103	-10 365	-249		-129
Autres variations sans impact trésorerie	12 696	1 238	11 798	-340		
Variation de Périmètre	0					
Variation des dettes des activités destinées à être cédées	-2 493		-1 380		-1 113	
Reclassement des activités destinées à être cédées	-9 191		-6 177		-3 015	1
Ecart de Conversion	-731	-22	-707		-2	0
Valeur à la clôture	427 107	329 085	47 607	38 550	11 814	52

Au 1er semestre 2020, dans le cadre de son plan d'action pour faire face à la crise sanitaire, Tessi SA a levé une ligne de trésorerie complémentaire, prévue au contrat d'emprunt initial, de 26,4 millions d'euros, la portant à 30 millions. Cette dette a été totalement remboursée en février 2021.

En raison de l'impact du Covid-19 sur les différents agrégats financiers du Groupe, et par mesure de prudence, le Groupe a demandé un waiver et obtenu un « covenant holiday » pour le calcul de son covenant aux 2^e et 3^e trimestres 2020. Le 22 décembre 2020, le Groupe a obtenu un nouveau waiver permettant l'ajustement du covenant.

Aucun report d'échéance n'a été demandé au cours de l'exercice 2020 et les ratios calculés n'ont pas dépassé le maximum autorisé.

L'actionnaire de Pixel Holding a financé l'acquisition complémentaire de titres de la société Tessi SA, par apport en compte-courant. Le compte-courant est classé en dettes financières courantes et présente un solde de 35,3 millions d'euros au 31 décembre 2020.



2. Passifs courants non financiers

<i>Exercice 2020 - en milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Dettes fournisseurs	32 712	40 886
Dettes fournisseurs d'immobilisations	1 956	1 582
Total fournisseurs	34 668	42 468
Acomptes reçus et avoirs à émettre	19 361	14 349
Dettes sociales	49 197	48 023
Dettes fiscales	36 645	37 829
Avances reçues pour le compte des opérations promotionnelles	8 545	8 762
Avances reçues pour le compte des clients de Diagonal Company et autres	162	43 585
Avances reçues pour le compte des clients de Owlance	60 364	45 234
Dettes diverses	5 231	6 944
Passif sur contrat	8 594	9 313
Autres passifs courants	188 099	214 038
Impôt courant passif	2 565	3 189
Total passifs courants non financiers	225 332	259 695

3. Passifs non courants non financiers

<i>Exercice 2020 - en milliers d'euros</i>	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes fournisseurs d'immobilisations	119		119
Total passifs non courants non financiers	119	0	119



1. Endettement net

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs mobilières de placement	61	50
Disponibilités et équivalents de trésorerie	130 944	124 403
Découverts bancaires	-11 814	-12 590
Trésorerie et équivalents de trésorerie	119 191	111 863
Avances reçues pour le compte des opérations promotionnelles	-8 545	-8 762
Compte bancaire non disponible lié à l'acquisition de Diagonal Company et Todo en Cloud	-641	-641
Avances reçues pour le compte des clients Diagonal Company et autres	-162	-43 560
Avances nettes pour le compte des clients Owlance	-31 475	-27 028
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets des avances	78 368	31 871
Dettes financières	-415 293	-367 242
Trésorerie nette / Endettement net	-336 926	-335 371

Les dettes financières auprès des établissements de crédit sont soumises à covenant. Le ratio Endettement Financier Net Consolidé / EBITDA Ajusté Consolidé (agrégats définis dans le contrat bancaire et pouvant être différents de ceux présentés dans les états financiers) ne dépasse pas le maximum autorisé. Au 31 décembre 2020, le ratio est respecté.

2. Dettes financières

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Dettes financières inférieures à 1 an	82 873	17 981
Dettes financières supérieures à 1 an et inférieures à 5 ans	52 372	59 724
Dettes financières supérieures à 5 ans	280 048	289 537
Dettes financières	415 293	367 242

Les dettes financières incluent les dettes relatives aux obligations locatives, présentées dans la Note 22, à hauteur de 47,6 millions d'euros en 2020, et 54,4 millions d'euros en 2019.



NOTE 24 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Conformément à l'amendement d'IFRS 7, le tableau suivant présente les éléments comptabilisés en juste valeur par classe d'instruments financiers selon la hiérarchie suivante :

- niveau 1 : instruments directement cotés sur un marché actif,
- niveau 2 : instruments cotés sur un marché actif pour un instrument similaire, ou dont les techniques d'évaluations sont basées sur des paramètres observables,
- niveau 3 : instruments dont les paramètres significatifs de valorisation ne sont pas observables.

	Niveau	Valeur comptable	Juste valeur	Actifs/passifs évalués à la juste valeur par résultat	Actifs évalués à la juste valeur par OCI	Actifs/Passifs évalués au coût amorti
<i>Exercice 2020 - en milliers d'euros</i>						
Actifs						
Titres mis en équivalence	3	1 562	1 562	1 562	0	0
Titres de participation et autres titres immobilisés	3	8	8	8	0	0
Prêts et créances à long terme		3 060	3 060	0	0	3 060
Clients et comptes rattachés		111 556	111 556	0	0	111 556
Autres créances et comptes de régul. hors charges constatées d'avance		60 357	60 357	0	0	60 357
Valeurs mobilières de placement – SICAV	1	61	61	61	0	0
Disponibilités et équivalents de trésorerie des activités commerciales	1	130 944	130 944	0	0	130 944
Total des actifs financiers		307 548	307 548	1 631	0	305 917
Passifs						
Emprunts et autres dettes financières à long terme	2	331 461	331 461	0	0	331 461
Instruments financiers dérivés	2	959	959	0	959	0
Dettes financières à court terme	2	94 687	94 687	0	0	94 687
Autres passifs non courants	3	119	119	119	0	0
Fournisseurs		34 668	34 668	0	0	34 668
Autres passifs courants		188 099	188 099	0	0	188 099
Total des passifs financiers		649 993	649 993	119	959	648 915

Les valeurs mobilières de placement sont essentiellement composées de placements à très court terme (SICAV de trésorerie).



NOTE 25 - VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

En milliers d'euros	31/12/2019	Reclas- sement du BFR des activités destinées à être cédées	Variation du BFR Activités destinées à être cédées	Variation du BFR Activités Poursuivies	Sortie de Périmètre	Autres mouvements	31/12/2020
Situation exploitation	28 237	-7 611	-3 281	-11 428	1	-393	5 526
Stock	2 365			-919		0	1 446
Créances d'exploitation	167 705	-17 906	-3 328	-3 586		-635	142 251
Dettes d'exploitation	-141 087	10 293	370	-7 788	1	297	-137 914
Charges et produits constatés d'avance	-745	2	-323	865		-55	-256
Situation hors exploitation	-77 539	48 898	-3 012	-8 085	13	-158	-39 883
Créances hors exploitation	30 900	-651	-2 106	8 464		392	36 999
Dettes hors exploitation	-107 713	49 564	-1 632	-16 549	13	-550	-76 867
Créances et dettes liées aux activités destinées à être cédées *	-726	-15	726				-15
Besoin en fonds de roulement	-49 302	41 288	-6 293	-19 513	14	-551	-34 358
Avances promotionnelles	8 762			-217			8 545
Comptes bancaires non disponibles lié aux acquisitions des minoritaires de Diagonal Company et Todo en Cloud	641						641
Avances reçues pour le compte des clients de Diagonal Company et autres	43 560	-49 366	6 010	-17		-25	162
Avances reçues pour le compte des clients de Owliance	27 028			4 446			31 474
Variation du besoin en fonds de roulement			-284	-15 300			

* Dette relative à la garantie de passif CPoR versée en 2020

NOTE 26 - GESTION DES RISQUES

1. Risques de taux d'intérêt

Les principaux risques attachés aux instruments financiers du Groupe sont les risques de marché (risque de taux d'intérêt).

Dans le cadre de son financement, le groupe Pixel Holding souscrit principalement des emprunts bancaires à taux variables.

Les évolutions des taux d'intérêt sur les marchés financiers peuvent avoir des conséquences négatives sur le compte de résultat de l'entreprise. Plusieurs produits financiers permettent de protéger financièrement une entreprise de ce risque de taux.

Pour gérer son exposition au risque de taux, le groupe utilise des instruments standards tels que des swaps de taux et des options de taux (caps).

Au 31 décembre 2020, la réserve de couverture de flux de trésorerie futurs incluse dans les capitaux propres représente un solde débiteur de 959 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2020, la couverture porte sur un montant notionnel résiduel de dettes bancaires de 138,2 millions d'euros.

Malgré toutes les mesures de protections prises par le Groupe pour maîtriser ses risques de taux d'intérêt, l'évolution de ces taux pourrait avoir un effet défavorable sur sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.



2. Risques liés à l'endettement

Dans le cadre de prêts bancaires aux entreprises, les banques intègrent dans leurs contrats de prêt un certain nombre d'engagements, les covenants, à la charge de l'entreprise emprunteuse. Ces clauses peuvent entraîner le remboursement anticipé du prêt en cas de non-respect des objectifs.

Le Groupe Pixel Holding est sujet à certains covenants financiers. Le Groupe doit respecter des ratios financiers calculés trimestriellement, sur la base de données consolidées qui peuvent être différentes de celles présentées dans les états financiers, pendant la durée d'emprunt correspondante. Le non-respect de ces ratios peut entraîner un remboursement anticipé de l'emprunt.

Compte-tenu de la crise sanitaire actuelle, le Groupe Pixel Holding a dès le premier confinement sécurisé sa trésorerie et a demandé et obtenu un "covenant holiday" pour les périodes du deuxième et troisième trimestre 2020.

De plus, avec la cession des sociétés espagnoles et un contexte pandémique pesant le Groupe a demandé et obtenu une révision de ses covenants applicable à partir de la clôture du 31 décembre 2020.

Les ratios financiers tels que définis dans la documentation bancaire sont respectés trimestriellement.

3. Risques de change

Par la diversification géographique de ses activités, le Groupe pourrait être exposé au risque de conversion des bilans et compte de résultat de ses filiales hors zone euros ainsi qu'au risque de transaction pour les opérations qui ne sont pas réalisées en euros.

Le risque de conversion (ou risque de change bilanciel) est le risque par lequel une évolution défavorable du cours de change pourrait détériorer le bilan et le compte de résultat lors de la conversion en euros dans les comptes consolidés du Groupe des comptes des filiales étrangères hors zone euros. Le risque de change transactionnel est le risque par lequel une évolution défavorable des cours de change pourrait détériorer un flux de trésorerie libellé en devises.

Le groupe est présent dans 14 pays mais près de 90 % de son chiffre d'affaire est réalisé dans la devise euros. Le Groupe n'a pas mis en oeuvre de politique de couverture de change car son exposition aux variations de cours n'est pas jugée comme un risque significatif et bénéficie en partie de couverture naturelle.

NOTE 27 - INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES ET PARTIES LIEES

Tessi SA a comptabilisé des charges pour 100 milliers d'euros au titre de la convention d'assistance avec un actionnaire de contrôle HLDI dans le cadre des opérations de croissance externe et de refinancement du Groupe.

NOTE 28 - ENGAGEMENTS DONNES - RECUS

1. Engagements donnés

- Autorisation donnée pour une durée d'un an par le Conseil de Surveillance de TESSI SA au Directoire à se porter caution, au nom et pour le compte de la société TESSI, pour tous les engagements de ses filiales et sous filiales pour un montant global de 25 millions d'euros. Autorisation donnée sans limite de montant pour l'octroi de cautions, avals et garanties à l'égard des administrations fiscales et douanières.
- TESSI SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société CNP ASSURANCES à garantir que sa filiale la société TESSI DOCUMENTS SERVICES (100 %) soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre :
 - du contrat de prestations de services production PREFON RETRAITE
 - du contrat de prestations de services de dématérialisation des courriers entrants



conclu entre sa filiale et la société CNP ASSURANCES. A défaut, TESSI SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe TESSI.

- TESSI SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la CAISSE D'EPARGNE ILE DE France à garantir que sa filiale la société TESSI DOCUMENTS SERVICES (100 %) soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre du contrat de prestations de traitement de documents conclu entre sa filiale et la société CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE. A défaut, TESSI SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe TESSI.
- TESSI SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE à garantir que sa filiale la société TESSI GED soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre du contrat de licence, d'hébergement et de maintenance d'une solution de gestion électronique de documents conclu entre sa filiale et la CAISSE D'EPARGNE ILE DE France. A défaut, TESSI SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe TESSI.
- TESSI SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société AXA ASSISTANCE FRANCE à garantir que sa filiale la société TESSI DOCUMENTS SERVICES soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre du contrat de prestations de traitement des factures prestataires conclu entre sa filiale et AXA ASSISTANCE FRANCE. A défaut, TESSI SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe TESSI.
- TESSI SA s'est engagée par lettre d'intention auprès de la Deutsche Bank AG à faire en sorte que sa filiale I.C.S.B. soit en mesure de faire face à ses engagements contractuels.
- TESSI SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société EUROPCAR France à garantir que ses filiales les sociétés TESSI DOCUMENTS SERVICES et TESSI EDITIQUE soient en mesure de faire face à toutes leurs obligations respectives au titre du contrat de prestations de services de numérisation de documents et d'édition conclu avec la société EUROPCAR France. A défaut, TESSI SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de leurs obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe TESSI.
- TESSI SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la BNP PARIBAS à garantir que ses filiales les sociétés TESSI PAIEMENTS SERVICES et TESSI TECHNOLOGIES soient en mesure de faire face à toutes leurs obligations respectives au titre du contrat de concession d'un droit d'accès et d'utilisation de l'application serveur de la solution SCANTOPAY MOBILITY et des fournitures de services de mise en oeuvre conclu avec la BNP PARIBAS. A défaut, TESSI SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de leurs obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe TESSI.
- TESSI SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société Pages Jaunes à garantir que sa filiale la société TESSI MD soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre du contrat de prestations de conditionnement et de routage des annuaires imprimés de Pages Jaunes conclu entre sa filiale et la société Pages Jaunes. A défaut, TESSI SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe TESSI.
- TESSI SA s'est engagée par lettre de confort auprès de LA POSTE à apporter, en cas de défaillance financière de sa filiale TESSI MD les moyens financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations de paiement dues par elle au titre du contrat Gamme Colissimo Entreprise.
- TESSI SA s'est engagée par lettre d'engagement auprès de GE CAPITAL EQUIPEMENT FINANCE devenu CM CIC Leasing à apporter les moyens financiers nécessaires en cas de défaillance financière de sa filiale la société TESSI TMS dans le paiement des loyers dûs au titre du contrat de location de longue durée de matériel bureautique conclu entre sa filiale et GE CAPITAL EQUIPEMENT FINANCE et reprendre la location de ce matériel dans les mêmes conditions.



- TESSI SA s'est engagée par lettre de confort auprès de BNP Paribas à garantir que sa filiale la société TESSI TECHNOLOGIE soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre de trois contrats d'application, au contrat cadre de prestations services relatifs à l'installation des Scan Agence en Selfcare dites "Bornes Scan Chèques". A défaut, TESSI SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe TESSI.
- Souscription par Tessi Documents Services auprès de la SOCIETE GENERALE d'une caution bancaire d'un montant :
 - de 252 000 € en garantie des intérêts de l'URSSAF de PARIS, client de Tessi Documents Services.
 - de 657 600 € en garantie des intérêts de l'URSSAF ILE DE FRANCE, client de Tessi Documents Services.
 - de 168 000 € en garantie des intérêts de l'URSSAF de la GIRONDE, client de Tessi Documents Services.
 - de 60 000 € en garantie des intérêts de l'URSSAF de la DORDOGNE, client de Tessi Documents Services.
 - de 42 500 € en garantie des intérêts de l'URSSAF du LOT ET GARONNE, client de Tessi Documents Services.
- Souscription par TESSI MD auprès de la SOCIETE GENERALE d'une caution bancaire d'un montant de 550 000 € pour garantir la Poste de toutes sommes qui lui seraient dues par TESSI MD au titre du règlement des affranchissements postaux.
- Souscription par TESSI ENCAISSEMENTS auprès de la SOCIETE GENERALE d'une caution bancaire d'un montant :
 - de 60 000 € pour garantir la société CAISSE AUTONOME DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE DES INFIRMIERS, MASSEURS KINESITHERAPEUTES, ORTHOPHONISTES ET ORTHOPTISTES – CARPIMKO en garantie du paiement des sommes dues par TESSI ENCAISSEMENTS au titre d'une convention de délégation conclue entre CARPIMKO et TESSI ENCAISSEMENTS.
 - de 145 000 € pour garantir du paiement de toutes les sommes qui seraient dues à la CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES MEDECINS FRANÇAIS – CARMF par TESSI ENCAISSEMENTS en sa qualité de mandataire de l'agent comptable du bénéficiaire.
- Souscription par TESSI EDITIQUE auprès de la SOCIETE GENERALE d'une caution bancaire d'un montant de 4 400 000 € pour garantir la Poste de toutes sommes qui lui seraient dues par TESSI EDITIQUE au titre du règlement des affranchissements postaux.
- Souscription par TESSI EDITIQUE auprès du CIC d'une garantie bancaire à première demande d'un montant de 60 000 € pour garantir la société DITRIMAG SA du paiement des affranchissements postaux.
- Souscription par TESSI SERVICES auprès de la Société Générale d'une garantie bancaire à première demande d'un montant forfaitaire maximum de 329 965 € pour garantir la société Bouygues Immobilier au titre d'un bail en l'état futur d'achèvement
- Souscription par TESSI EDITIQUE auprès de la BNP d'une caution bancaire d'un montant de 1 000 000 d'euros pour garantir la Poste de toutes sommes qui lui seraient dues par TESSI EDITIQUE au titre du règlement des frais d'affranchissement.
- TESSI SA a accordé un cautionnement solidaire de la société TESSI EDITIQUE à hauteur de 1 000 000 d'euros au profit de la BNP.
- Octroi par Tessi SA le 26 février 2019 :
 - en garantie de ses obligations en qualité d'emprunteur et de garant au titre d'une Convention de Crédits en date du 26 février 2019 conclue dans le cadre du refinancement partiel de l'endettement existant du Groupe notamment l'endettement au

titre de la convention de crédits senior conclue par Tessi SA en qualité d'emprunteur le 12 janvier 2017 :

- de nantissements sur les comptes-titres détenus par Tessi SA dans les livres de Tessi Technologies, Tessi Documents Services, Prochèque Nord, par signature le cas échéant de toute déclaration de nantissement de compte de titres financiers soumise aux dispositions de l'article L. 211-20 du Code monétaire et financier, et
 - d'un nantissement de créances sur les créances intragroupe détenues ou à détenir par Tessi SA.
- Adhésion à la Convention de Crédits, le 22 mai 2019, en qualité de garants, de Diagonal Company Services & Solutions, Tessi Technologies, Graddo II, Tessi Documents Services, SEDI, Prochèque Nord, Tessi Paiements Services, BIP-Tessi, Grabacion de Datos y Documentos, Tessi Éditique, RIP Tessi, Tessi TGD, BPO Solutions, , Tessi Informatique, Tessi Document Solutions Suisse, Tessi Encaissements, Tessi Chèque Interbancaire, C2I Productions, Accès Informatiques, Tessi TMS, Mutua Gestion, Tessi 2M, Hipotecarios Atacas, Tessi Business Services, Mutua et Owlance (les « Garants Post-Closing »), au moyen de la conclusion d'actes d'adhésions entre Tessi SA, les Garants Post-Closing et Natixis en qualité d'agent et agent des sûretés, et dans ce cadre, en garantie de toutes sommes dues au titre de la Convention de Crédits et des documents de financement seniors.
 - Octroi par Tessi SA et les Garants Post-Closing, le 22 mai 2019 :
 - de nantissements sur les titres émis par les Garants Post-Closing n'ayant pas été nantis le 26 février 2019,
 - de nantissements de créances portant sur les créances intragroupe détenues ou à détenir par chacun des Garants Post-Closing, dans des termes similaires aux nantissements consentis par Tessi SA le 26 février 2019,
 - en garantie (i) concernant les sûretés consenties par Tessi SA, de ses obligations en qualité d'emprunteur et de garant au titre de la Convention de Crédits en date du 26 février 2019 et (ii) concernant les sûretés consenties par les Garants Post-Closing, de leurs obligations en qualité de garants au titre de la Convention de Crédits en date du 26 février 2019.
 - Octroi par Tessi SA, le 11 décembre 2019 :
 - en garantie de ses obligations en qualité d'emprunteur et de garant au titre de la Ligne de Crédit Additionnelle conformément aux termes et titre de la Convention de Crédits en date du 26 février 2019 :
 - de nantissements de second rang sur les comptes-titres détenus par Tessi SA,
 - d'un nantissement de créances de second rang sur les créances intragroupe détenues ou à détenir par Tessi SA.

Et conclusion par Tessi SA :

- de documents de droit espagnol permettant la ratification et l'extension de documents de sûretés de droit espagnol existants,
 - de documents de droit suisse permettant la ratification et l'extension de documents de sûretés de droit suisse existants,
- Octroi par les Garants, le 11 décembre 2019 :
 - de nantissements de second rang sur les titres émis par les Garants,
 - de nantissements de créances de second rang portant sur les créances intragroupe détenues ou à détenir par chacun des Garants Post-Closing,

en garantie de leurs obligations de paiement en qualité de garants au titre de la Ligne de Crédit Additionnelle.

Et conclusion par les Garants :

- ayant consenti des sûretés de premier rang de droit espagnol de documents de droit espagnol permettant la ratification et l'extension des documents de sûretés de droit

espagnol existants aux obligations de paiement au titre de la Ligne de Crédit Additionnelle,

- de documents de droit suisse permettant la confirmation et l'extension de documents de suretés de droit suisse existants aux obligations de paiement au titre de la Ligne de Crédit Additionnelle,
- Octroi par Pixel Holding le 26 février 2019 :
 - en garantie de ses obligations en qualité d'emprunteur et de garant au titre d'une Convention de Crédits en date du 26 février 2019 conclue dans le cadre du refinancement partiel de l'endettement existant du Groupe :
 - d'un nantissement de comptes-titres de premier rang détenu par Pixel Holding dans les livres de Tessi SA.
 - d'un nantissement sur ses comptes bancaires de premier rang.
 - d'un nantissement portant sur ses créances intragroupe de premier rang.
- Octroi par Pixel Holding en juin 2019 :
 - en garantie de ses obligations en qualité d'emprunteur et de garant au titre de la ligne de Crédit Additionnelle conformément aux termes de la Convention de Crédits en date du 26 février 2019 :
 - d'un nantissement de second rang sur le comptes-titres détenu par Pixel Holding dans les comptes de Tessi SA.
 - d'un nantissement de second rang sur ses comptes bancaires.
 - d'un nantissement de créances de second rang sur les créances intragroupe détenues ou à détenir par Pixel Holding.
- Octroi par Pixel Holding le 11 décembre 2019 :
 - en garantie de ses obligations en qualité d'emprunteur et de garant au titre de la ligne de Crédit Additionnelle conformément aux termes de la Convention de Crédits en date du 26 février 2019 :
 - d'un nantissement de troisième rang sur le comptes-titres détenu par Pixel Holding dans les comptes de Tessi SA.
- L'accord de cession de CPoR Devises prévoit une garantie de passif en cas d'éventuel dommage dont les délais sont de 30 jours ouvrés après l'expiration du délai de prescription commerciale pour les réclamations fiscales et sociales, dans la limite de 7 millions d'euros.
- Octroi par TESSI SA d'une garantie de toutes sommes faisant l'objet de paiement par une autorité administrative dans la limite de cinq cents mille (500 000) euros.

2. Engagements reçus

- Octroi à TESSI SA, lors de l'acquisition d'ADM VALUE, de garanties à première demande par les vendeurs portant au total sur un montant de 8 millions d'euros.
- Le contrat d'emprunt du 26 février 2019 prévoit un montant de crédit «Senior Revolving Facility». Au 31 décembre 2020, la totalité est utilisée soit 30 millions d'euros.

3. Autres engagements financiers

Des emprunts ont fait l'objet d'une couverture d'intérêt partielle sur un montant notionnel résiduel de 138,2 millions d'euros. Cette couverture a été valorisée au bilan consolidé pour une valeur négative de 959 milliers d'euros.

TESSI SA s'est engagée à verser un complément de prix concernant l'acquisition de la société TODO EN CLOUD, SL, d'un montant de 149 000 euros, au total, en fonction des résultats de TODO EN CLOUD sur les 5 prochaines années. Le complément de prix serait versé, si les conditions sont



réunies, en 5 possibles échéances de 29 800 euros chacune. L'obligation de versement pourrait se voir étendue jusqu'à 2025, mais le montant ne se verrait pas augmenté.

TESSI SA s'est engagée à verser un complément de prix concernant l'acquisition de la société Dhimyotis d'un montant maximal de 14 172 269,74 euros en fonction des résultats de cette dernière au 31 décembre 2020.

Les compléments de prix ont été valorisés dans les comptes consolidés à leur juste valeur.

NOTE 29 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2020

- Information relative aux filiales consolidées**

Sociétés	Pays	Contrôle (en %)	Intérêt (en %)	Méthode de consolidation
Accès Informatiques	France	100	82,3	IG
ADM Blue	Madagascar	100	49,4	IG
ADM Collecting	France	100	41,1	IG
ADM Processing	France	100	41,1	IG
ADM V Alarobia	Madagascar	100	82,3	IG
ADM Value	France	100	82,3	IG
ADM Value Assurances	France	100	82,3	IG
ADM Value Barcelona	Espagne	100	82,3	IG
ADM Value Diego	Madagascar	100	66,6	IG
ADM Value Gestion	Maroc	100	82,3	IG
ADM Value Rabat	Maroc	100	74,0	IG
ADM Value Sénégal	Sénégal	100	74,0	IG
ADM CALL CENTER	Maroc	100	74,0	IG
ASP One.fr	France	100	82,3	IG
ATIA	Vietnam	60	49,4	IG
A.T.I.P.	France	100	82,3	IG
BIPIO	Île Maurice	91,5	75,3	IG
BIP-Tessi	France	100	82,3	IG
BPO Solutions (1)	Espagne	100	82,3	IG
Callweb	France	100	41,1	IG
C2I Production	France	100	82,3	IG
CRM Online	Maroc	100	82,3	IG
CRM Value	Maroc	100	82,3	IG
CRM Value Technology	Maroc	50	41,1	ME
Dhimyotis devenue Certigna	France	100	82,3	IG
Diagonal Company Services & Solutions (1)	Espagne	97,5	80,2	IG
Diagonal Company Gestoria Administrativa (1)	Espagne	49	39,3	IG
Diagonal Gest Chile	Chili	100	82,3	IG
Direct Value	Maroc	50	41,1	ME
Docuplus Ltd	Angleterre	100	82,3	IG
Formalización Alcalá (1)	Espagne	20	16,0	ME
Gesanco Gestión (1)	Espagne	100	80,2	IG
Gestión Externa	Chili	100	82,3	IG



Sociétés	Pays	Contrôle	Intérêt	Méthode de consolidation
Gestiona Agencia Habitacional	Chili	100	82,3	IG
Gestiona Procesos Chile	Chili	100	82,3	IG
GIE Hauts de France Editique	France	51	42,0	IG
GI Qualitas	Chili	100	82,3	IG
GIP-Tessi	France	100	82,3	IG
Gdoc Holding SA	Suisse	100	82,3	IG
Gdoc España SL	Espagne	100	82,3	IG
Gdoc Lasercom France	France	100	82,3	IG
Gdoc Lasercom SA	Suisse	100	82,3	IG
Graddo II (1)	Espagne	100	82,3	IG
Hipotecarios Atacas (1)	Espagne	100	80,2	IG
Holdwin Invest	Maroc	100	65,8	IG
I.C.S.B.	France	100	82,3	IG
ID Swiss call	Maroc	50	41,1	ME
Insynergy Consulting España	Espagne	100	82,3	IG
ISEM	France	100	82,3	IG
J3C	France	50	41,1	ME
La Séquanaise	France	100	82,3	IG
Logidoc Solutions	France	100	82,3	IG
Mada M Value	Madagascar	100	66,1	IG
Mapreuve	France	100	82,3	IG
MDC	Maroc	50	41,1	ME
MTC	France	26	21,4	ME
Mutua Gestion	France	100	82,3	IG
Network online	Maroc	100	82,3	IG
Orien Call	Maroc	100	71,3	IG
Orone France	France	100	82,3	IG
Owliance SAS	France	100	82,3	IG
Owliance Bulgaria	Bulgarie	100	82,3	IG
Owliance SI	France	100	82,3	IG
Owliance Tunisie	Tunisie	100	82,2	IG
Processure Company Limited	Île Maurice	50	41,1	IG
Perfo Service	France	100	82,3	IG
Phoneline Services	Maroc	50	41,1	ME
Prochèque Nord	France	100	82,3	IG
Proformation	France	36,6	30,1	ME
Rabat.M.Value	Maroc	100	42,0	IG
RIB Informatique Drôme	France	100	82,3	IG
RIP-Tessi	France	100	82,3	IG
SATC	France	100	82,3	IG
SDIP-Tessi	France	100	82,3	IG
SEDI	France	100	82,3	IG
SIP-Tessi	France	100	82,3	IG
SMIP-Tessi	France	100	82,3	IG



Sociétés	Pays	Contrôle	Intérêt	Méthode de consolidation
Servicios Externos Gestiona	Mexique	100	82,3	IG
Synercam	France	100	82,3	IG
Synergie Gestion et Optimisation (2)	France	100	41,1	IG
T.D.C Tessi	France	100	82,3	IG
T.D.I	France	100	82,3	IG
TESCA	France	51	42,0	IG
Tessi 2M	France	100	82,3	IG
Tessi Business Services (1)	Espagne	100	82,3	IG
Tessi Digital Services	France	100	82,3	IG
Tessi Chèque Île de France	France	100	82,3	IG
Tessi Chèque Interbancaire	France	100	82,3	IG
Tessi Chèque Rennes	France	100	82,3	IG
Tessi Contact Center	France	100	82,3	IG
Tessi Documents Services	France	100	82,3	IG
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Avignon	France	100	82,3	IG
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon	France	100	82,3	IG
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz	France	100	82,3	IG
Tessi Document Solutions (Switzerland)	Suisse	100	82,3	IG
Tessi Éditeur	France	100	82,3	IG
Tessi Encaissements	France	100	82,3	IG
Tessi GED	France	100	82,3	IG
Tessi Colombia SAS	Colombie	100	65,8	IG
Tessi Informatique	France	100	82,3	IG
Tessi Insurance Spain (1)	Espagne	100	82,3	IG
Tessi Ouest	France	100	82,3	IG
Tessi Lab	France	100	82,3	IG
Tessi MD	France	100	82,3	IG
Tessi Paiements Services	France	100	82,3	IG
Tessi Peru	Pérou	100	82,3	IG
Tessi Print	France	100	82,3	IG
Tessi SA	France	100	82,3	IG
Tessi Services	France	100	82,3	IG
Tessi Technologies	France	100	82,3	IG
Tessi Technology Tunis	Tunisie	100	82,3	IG
Tessi-T.G.D	France	100	82,3	IG
Tessi TMS	France	100	82,3	IG
T.I.G.R.E.	France	100	82,3	IG
Todo En Cloud	Espagne	100	82,3	IG
TSI Action Informatique	France	100	82,3	IG
Tunis Data Services	Tunisie	100	82,3	IG
Valdeolmillos Gestores (1)	Espagne	100	80,3	IG
(1) En cours de cession				
(2) En cours de liquidation				

